



Hausse des prix des produits de large consommation **L'APOCE POUR LE PLAFONNEMENT DE LA MARGE BÉNÉFICIAIRE**

Page 4

LE JEUNE

N° 7670 — MERCREDI 23 AOÛT 2023

INDÉPENDANT

www.jeune-independent.net

direction@jeune-independent.net

Faid à la diaspora
en Afrique du Sud
**L'INVESTISSEMENT EST
FACILITÉ EN ALGÉRIE**

Page 3

QUATRE SEMAINES APRÈS LE COUP D'ETAT

LE NIGER SUSPENDU DES INSTITUTIONS DE L'UA

*Presque un mois après le coup d'Etat, l'Union africaine (UA) a décidé hier de suspendre le Niger de ses institutions. Une suspension qui survient quelques jours après avoir affiché une position réservée sur la menace d'une intervention militaire ouest-africaine, brandie par la Communauté économique des Etats d'Afrique de l'Ouest (Cedeao).
Page 3*



SÉCURITÉ ALIMENTAIRE

Nécessaire exploitation du potentiel du Sud

Page 2

ELÈVES DE PREMIÈRE ANNÉE MOYENNE

Un dispositif spécial de «remédiation pédagogique»

Page 5

47 MORTS ET 2 084 BLESSÉS EN UNE SEMAINE

Le carnage routier se poursuit

Page 24

Le Premier ministre reçoit l'ambassadeur du Liban en Algérie

LE PREMIER ministre, Aïmene Benabderrahmane, a reçu, hier, au Palais du gouvernement, l'ambassadeur de la République libanaise en Algérie, Mohamed Hassan, indique un communiqué des Services du Premier ministre. Les entretiens ont constitué « l'occasion d'évoquer l'état et les perspectives des relations bilatérales et d'affirmer la volonté commune des deux parties de les renforcer, notamment à travers la diversification des domaines de partenariat entre les deux pays et la redynamisation des mécanismes de coopération bilatérale » précise la même source.

S. N.

COOPÉRATION

Saihi reçoit l'ambassadeur du Sultanat d'Oman

LE MINISTRE de la Santé, Abdelhak Saihi, a reçu, hier, l'ambassadeur du Sultanat d'Oman en Algérie, Saif Bin Nasser Bin Rashid Al-Badai, indique un communiqué du ministère. La rencontre a été l'occasion pour les deux parties d'afficher « la volonté des Gouvernements des deux pays de hisser le niveau des relations de partenariat et de coopération bilatérale au mieux de leurs intérêts communs, notamment dans le domaine de la Santé », selon le communiqué.

Il est aussi précisé que cela passe par l'échange d'expertises et l'intensification des rencontres et des séminaires scientifiques entre experts des deux pays, en vue d'établir des projets de jumelage entre les hôpitaux des deux pays.

Lors de cette rencontre Saihi a plaidé pour « le renforcement de la coopération bilatérale en matière de formation, eu égard à l'expérience avérée de l'Algérie dans les domaines médical et paramédical », soulignant l'importance de « l'échange de visites entre les missions médicales des deux pays ». Pour sa part, l'ambassadeur du Sultanat d'Oman s'est dit satisfait de « la dynamique marquant les relations et la coopération entre l'Algérie et Oman », espérant voir dans le futur « une forte impulsion insufflée au domaine de la Santé ».

Les opportunités de développement des relations de coopération entre les deux pays en matière de Santé ont également été explorées à cette occasion.

A l'issue de la rencontre, les deux parties sont convenues de « mettre en place un groupe de travail conjoint pour l'élaboration d'un mémorandum d'entente comprenant les points abordés lors de la rencontre ».

S. B.

DIPLOMATIE

De nouveaux ambassadeurs algériens au Mexique et au Japon

LE GOUVERNEMENT mexicain a donné son agrément à la nomination de Djamel Moktefi en qualité d'ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République algérienne démocratique et populaire auprès des Etats-Unis du Mexique, a indiqué, hier, le ministère des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger dans un communiqué.

De même, le gouvernement japonais a donné son agrément à la nomination de Farid Boulahbal en qualité d'ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République algérienne démocratique et populaire auprès du Japon selon la même source.

S. B.

SÉCURITÉ ALIMENTAIRE

Nécessaire exploitation du potentiel du sud du pays

L'Algérie, dans sa quête de réaliser sa sécurité alimentaire, veut mobiliser tout son potentiel et elle peut surtout compter sur le sud du pays, qui recèle beaucoup d'atouts. Cette orientation a été réitérée par le ministre de l'Agriculture et du Développement rural, lequel a mis l'accent sur la nécessité d'investir dans les potentialités agricoles, notamment dans les régions du sud du pays, pour atteindre la sécurité alimentaire. L'accompagnement des agriculteurs et la prise en charge de leurs préoccupations ont également été réitérés par le ministre.

C'est à partir de la wilaya de Tougourt, où il a effectué une visite de travail, que Mohamed Abdelhafid Henni a souligné la nécessité d'investir dans les atouts agricoles que recèle le sud du pays pour réaliser l'autosuffisance alimentaire et relever les défis conjoncturels et d'avenir, affirmant que ce défi est justement la mission à laquelle s'attelle son département ministériel.

Le ministre a ainsi mis en avant le potentiel dont dispose cette wilaya du sud du pays. « La wilaya de Tougourt recèle d'importantes potentialités agricoles lui permettant de jouer un premier rôle en termes de rentabilité agricole qualitative », a indiqué le ministre, lequel a signalé la nécessité de déployer davantage d'efforts pour promouvoir les opportunités d'investissement dans ce secteur et de diversifier la production agricole, notamment dans les filières stratégiques.

Il a, dans ce sens, indiqué que « la stratégie du secteur de l'agriculture se focalise sur l'encouragement et le développement des produits stratégiques, comme les céréales, les fourrages, la betterave sucrière et le tournesol ». Compte tenu du grand potentiel pour l'exportation des dattes, le ministre de l'Agriculture a souligné la nécessité d'étendre les superficies phoenicoles dans la région en vue de promouvoir la production dattière. La wilaya



Abdelhafid Henni, ministre de l'Agriculture et du Développement rural.

de Tougourt a réalisé, au titre de la dernière saison agricole, une production de dattes de plus d'un million de quintaux, toutes variétés confondues, d'une autre d'olives de plus de 4 602 quintaux et d'une récolte céréalière de 238,4 quintaux.

Le ministre, auquel a été présenté un exposé sur la situation du secteur de l'agriculture dans cette région, a exhorté les responsables et agriculteurs de redoubler d'efforts pour pro-

mouvoir et diversifier la production.

En effet, M. Henni, qui a inspecté une exploitation agricole dans la région, a insisté sur la nécessité d'accompagner tous les projets prometteurs et investissements sérieux et de prendre en charge les préoccupations des promoteurs agricoles, notamment celles afférentes à l'électrification agricole et à la mobilisation des eaux d'irrigation.

Le ministre a également procédé à l'inspection d'une laiterie dans la commune de Zaouïa El-Abidia, fruit d'un investissement privé, d'une production de plus de 40 000 litres par heure (L/H), laquelle assure l'approvisionnement en lait de toutes les communes de la wilaya. D'autres projets relevant du secteur de l'agriculture ont également été inspectés par la délégation ministérielle.

Lilia Aït Akli

ALGÉRIE - IRAN

Brahim Boughali reçu par le président iranien à Téhéran

LE PRÉSIDENT de l'Assemblée populaire nationale Brahim Boughali a été reçu, hier, à Téhéran par le président iranien, Ebrahim Raïssi, auquel il a transmis les salutations du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a indiqué un communiqué de la chambre basse du Parlement.

Lors de cette audience, Boughali a rappelé «les liens fraternels ancrés entre les peuples algérien et iranien». A ce propos, le président iranien a souligné «l'importance de la coopération parlementaire» qu'il a qualifiée de «soutien à la coopération entre les deux pays, notamment sur le plan économique».

Il a, également, émis le vœu de voir les deux pays «prendre des mesures concrètes dans le domaine économique, à la hauteur des bonnes relations politiques entre les deux pays».

Le président Raïssi a également souligné «l'importance de la tenue de la Commission économique mixte irano-algérienne dans les plus brefs délais», saluant les positions de l'Algérie sous la direction de

Abdelmadjid Tebboune à l'égard des questions de la nation musulmane dont la Cause palestinienne, les qualifiant d'immuables, franches et claires».

Le président iranien s'est, par la même occasion, félicité de l'élection de l'Algérie en tant que membre non permanent au Conseil de sécurité, estimant que cela représente «une précieuse occasion pour défendre les causes justes de la Nation».

Par ailleurs, Raïssi a indiqué que l'Iran «œuvre à l'instauration de la paix et de la sécurité dans la région, et considère que le dialogue est la solution à toutes les crises actuelles», soulignant que «la question de la sécurité est liée à la non-ingérence dans les affaires intérieures des pays».

Le président iranien a exprimé en outre «sa profonde considération pour la révolution algérienne et la lutte du peuple algérien contre la colonisation», selon le communiqué.

Pour sa part, Boughali a exprimé ses remerciements au président iranien pour l'accueil chaleureux qui lui a été réservé, et

pour les discussions fructueuses qu'il a eues avec les responsables iraniens, citant les multiples domaines de la coopération économique bilatérale.

Il a affirmé, dans ce cadre, «le souci du Président Tebboune à développer l'économie nationale à la faveur des opportunités offertes au titre de la nouvelle loi sur l'investissement, qu'il convient de saisir».

A cette occasion, le président de l'APN a réaffirmé «son engagement envers la promotion de l'action parlementaire et la relance des dénominateurs communs entre les deux assemblées», ainsi que «le renforcement de la place de l'UPCI et la réactivation de son rôle face aux défis auxquels se heurte la Nation musulmane, et face à toutes formes de profanation».

Boughali était, lors de cette audience, à la tête d'une délégation composée des députés Riad Khellaf et Lies Gemgami, et du chargé des relations extérieures à l'APN, en présence de l'ambassadeur d'Algérie à Téhéran, Ali Aroudj.

M. B.

QUATRE SEMAINES APRÈS LE COUP D'ETAT

Le Niger suspendu des institutions de l'UA

Presque un mois après le coup d'Etat au Niger, l'Union africaine (UA) a décidé hier de suspendre le Niger de ses institutions. Une suspension qui survient quelques jours après avoir affiché une position réservée sur la menace d'une intervention militaire ouest-africaine, brandie par la Communauté économique des Etats d'Afrique de l'Ouest (Cedeao).

Cette décision a été annoncée par le Conseil de la paix et de la sécurité, un organe de l'organisation panafricaine dans un communiqué publié hier. Lors d'une réunion sur « la situation au Niger » tenue le 14 août dernier, le CPS a aussi décidé « de suspendre immédiatement la participation de la République du Niger de toutes les activités de l'UA et de ses organes et institutions jusqu'au rétablissement effectif de l'ordre constitutionnel dans le pays », selon la même source. C'est lors de cette réunion que le CPS « a pris note de la décision de la Cedeao », l'organisation régionale ouest-africaine, « de déployer une force » au Niger et demande à la commission de l'UA d'« entreprendre une évaluation des implications économiques, sociales et sécuritaires » d'un tel déploiement.

Après le renversement par des militaires du président Mohamed Bazoum, élu en 2021, la Cedeao a annoncé le 10 août son intention de déployer une force ouest-africaine « pour rétablir l'ordre constitutionnel au Niger ». La Cedeao n'a pas cessé de répéter qu'elle préfère une solution diplomatique, tout en agitant l'option de l'usage de la force.

Des délégations de médiateurs ont été envoyées sur place, afin de discuter des possibilités d'une solution pacifique à la crise. Les putschistes demeurent inflexibles sur le sort du président renversé, en décidant de tenir de le poursuivre à travers l'ouverture d'un procès pour « haute trahison » contre Bazoum, son entourage politique et certains de ses proches.

Selon les observateurs, la dernière mission de la Cédéao dirigée par un ancien prési-



Première sanction de l'Union africaine.

dent du Nigéria a été un échec total. En dépit de certaines déclarations optimistes, il semble que les putschistes ne veulent nullement lâcher leur plan initial. Rapidement, ils ont déjà lancé un calendrier politique, en engageant un dialogue national interne, pris des mesures économiques et nommé un nouveau gouvernement.

Il faut souligner que vendredi dernier, après une réunion de chefs d'état-major ouest-africains dans la capitale ghanéenne Accra, le commissaire aux affaires politiques, à la paix et à la sécurité de l'organisation régionale, Abdel-Fatau Musah, a fait savoir que « le jour de l'intervention » était fixé tout comme « les objectifs stratégiques, l'équipement nécessaire et l'engagement des Etats membres ».

« Si une agression devait être entreprise

contre nous, elle ne sera pas la promenade de santé à laquelle certains croient », a répondu le lendemain le général Abdourahmane Tiani, le chef des putschistes.

Sur le plan international, de nombreux pays, l'Algérie et Etats-Unis en tête, ont appelé à une résolution pacifique de la crise. Privilégiant la voie du dialogue, Alger a mis en garde contre toute dérive qui pourrait mettre le Niger et toute la région du Sahel dans une situation dramatique. D'autant que cette zone connaît depuis les interventions étrangères en Libye une instabilité chronique et une recrudescence des activités terroristes.

Dimanche dernier, douze soldats nigériens ont été tués dans une embuscade de groupes terroristes dans la région de Tillabéri, dans le sud-ouest du pays, selon la

télévision nationale, Télé Sahel. Selon ce média, une unité de la garde nationale qui menait une opération antiterroriste « a été la cible d'une embuscade » dimanche en fin de journée dans la commune d'Anzourou, dans une zone fortement touchée par les violences de ces groupes armés.

La région de Tillabéri est située dans la zone dite des « trois frontières » (celles qui délimitent le Niger, le Burkina Faso et le Mali), un repaire pour les terroristes sahéliens affiliés à Al-Qaïda et au groupe Etat islamique. La « dégradation de la situation sécuritaire » au Niger a été l'un des principaux points mentionnés par les membres du régime militaire pour justifier leur coup d'Etat du 26 juillet, qui a renversé le président Mohamed Bazoum.

S.O. Brahim

FAID À LA COMMUNAUTÉ ALGÉRIENNE ÉTABLIE EN AFRIQUE DU SUD

L'investissement est facilité en Algérie

LE MINISTRE des Finances, Laaziz Faïd, a appelé, hier, à Johannesburg, les membres de la communauté algérienne à l'étranger à contribuer davantage aux efforts de développement du pays. Lors d'une rencontre avec des représentants de la communauté algérienne établie en Afrique du Sud, M. Faïd a affirmé que « l'Algérie connaît une dynamique économique nouvelle ainsi qu'une nouvelle ère de renouveau. Nous appelons notre communauté nationale à y contribuer ».

Il a assuré aux présents à cette rencontre que « toutes les facilités vous seront accordées pour investir et concrétiser vos projets en Algérie » en ajoutant qu'« on compte énormément sur votre savoir-faire et votre patriotisme », ajoutant que « tous

les algériens aiment leur patrie et l'Algérie a besoin de tous ces enfants ».

Se félicitant du niveau des compétences algériennes à l'étranger, le ministre a rappelé les déclarations du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune qui a affirmé que « la communauté nationale est désormais une élite » et que « les portes lui sont grandes ouvertes pour contribuer au développement du pays ».

M. Faïd a, par là même, transmis les salutations du président de la République à la diaspora algérienne en Afrique du Sud, soulignant toute l'importance accordée par le Président Tebboune « à la promotion de leur place et au renforcement des liens avec leur patrie ». Il a conforté ces propos en affirmant que « là où il y a un

algérien l'Etat doit assurer sa protection ».

Le ministre a aussi tenu à rappeler que les rencontres avec les membres de la diaspora sont une tradition consacrée par le président de la République afin d'écouter leurs préoccupations et les tenir informés des derniers développements dans le pays, et ce dans le cadre du processus prometteur de renouveau enclenché en Algérie.

En outre, il a rappelé, les mesures prises par l'Algérie en faveur de sa diaspora pour renforcer ses liens avec la mère patrie, à travers son association en tant que force d'influence et de proposition dans le processus de développement, en sus des efforts entrepris pour étendre le

réseau bancaire algérien à l'étranger en vue de faciliter les transactions financières et encourager l'investissement.

Les membres de la communauté algérienne établie en Afrique du Sud ont évoqué, pour leur part, plusieurs questions dont l'importance de la ligne aérienne directe Alger-Johannesburg.

Le ministre des Finances est en visite en Afrique du Sud en qualité de représentant du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, aux travaux du forum « BRICS Outreach Plus », organisé dans le cadre du 15e Sommet des BRICS. Cette visite a coïncidé avec le lancement de la ligne aérienne Alger-Johannesburg par Air Algérie.

Sihem Bounabi

15^e SOMMET DES BRICS

Forte affluence au stand algérien

LE STAND algérien organisé par le ministère du Commerce et de la Promotion des exportations en Afrique du Sud, dans le cadre du 15e Sommet des Brics, connaît une affluence remarquable des visiteurs, a indiqué hier un communiqué du ministère.

L'organisation du stand algérien a été confiée à la société Tasdir, une filiale de la Société algérienne des foires et exportations (Safex), précise la même source, relevant que cet espace

regroupe les représentants de plusieurs institutions, à savoir l'Agence algérienne de promotion du commerce extérieur «ALGEX», l'Association des banques et des établissements financiers (ABEF), l'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI), et l'accélérateur public de startup «Algeria venture».

L'exposition des Brics organisée dans le cadre du Sommet de ce groupe (22-24 août 2023) se veut un espace permettant aux entreprises des

Etats membres (Russie, Chine, Inde, Brésil et Afrique du Sud), et des pays invités, notamment africains, de présenter leurs produits et services.

L'Afrique du Sud qui préside cette année le groupe, abrite le 15e Sommet des Brics à Johannesburg, les 22, 23 et 24 août, sous le thème : «Les Brics et l'Afrique : Partenariats pour une croissance accélérée, développement durable et multilatéralisme inclusif». Le

ministre des Finances, Laaziz Faïd participe au forum «BRICS Outreach Plus» dans le cadre de la 15e session du Sommet des BRICS, en qualité de représentant du président de la République, Abdelmadjid Tebboune. Lancé formellement en 2009, le groupe des cinq puissances émergentes (Brésil, Russie, Inde, Chine et Afrique du Sud) représente aujourd'hui 32% du PIB mondial et 42% de la population mondiale.

M. B.

PÉTROLE

Le Brent en léger recul à 84,11 dollars

LE PÉTROLE évoluait en petite baisse hier en raison des craintes quant à la demande chinoise, toutefois atténuées par les réductions de production de l'Opep+. Le baril de Brent de la mer du Nord, pour livraison en octobre, perdait vers midi 0,41% à 84,11 dollars. Son équivalent américain, le baril de West Texas Intermediate (WTI), pour livraison en septembre, dont c'est le dernier jour de cotation, fléchissait de 0,22% à 80,54 dollars. Des signaux «mitigés» laissent les cours du brut relativement «neutres», commentent des analystes. Selon eux, les inquiétudes concernant l'économie chinoise et ses effets sur la demande mondiale continuent de peser sur le marché, mais la production réduite de la Russie et de l'Arabie Saoudite parvient à compenser cela pour le moment. La Chine fait en effet face à une grave crise du secteur immobilier, et la reprise post-Covid tant espérée en Chine après la levée des restrictions sanitaires fin 2022 s'essouffle. L'état de santé de la Chine, premier pays importateur de brut au monde, est scruté par les investisseurs, ayant des conséquences importantes sur la demande mondiale. Côté gaz naturel, le contrat à terme du TTF néerlandais, considéré comme la référence européenne, poursuivait sa hausse, grimant de 3% à 42 euros le megawattheure (MWh). Les travailleurs du GNL dans une installation clé en Australie pourraient se mettre en grève à partir de début septembre si un accord salarial n'est pas conclu, rappellent les analystes.

T. B.

ELECTRICITÉ

La Direction de distribution de Bologhine renforce son réseau

LA DIRECTION de distribution de l'électricité et du gaz de Bologhine (Alger) a tracé un programme spécial de renforcement de son réseau de distribution d'électricité pour prévenir les coupures durant cet été, a affirmé, hier, un communiqué de la Direction. Au titre de ce programme, plusieurs transformateurs électriques ont été reliés, parallèlement à la hausse de la demande sur l'énergie électrique en cette saison estivale, a souligné cette direction locale relevant de la Société algérienne de l'électricité et du gaz «Sonelgaz-distribution». Ainsi, des équipes ont été spécialement mobilisées par la Direction pour assurer la maintenance des 2032 transformateurs électriques répartis à travers les 12 communes relevant de son territoire. Depuis le début de la saison estivale, la Direction a inspecté et assuré la maintenance de tout le réseau électrique sur une distance de 1125 km, ajoute le communiqué. Des équipes d'intervention rapide sont mobilisées également 24h/24h pour réparer les pannes et veiller au confort des citoyens. Par ailleurs, la Direction a intensifié ses campagnes de sensibilisation sur la consommation rationnelle de l'énergie électrique, à travers l'organisation de portes ouvertes au niveau des agences commerciales relevant de son territoire, et en se rapprochant des clients qui ont reçu, à domicile, des explications sur les moyens d'économiser l'énergie électrique, conclut le document.

S. N.

HAUSSE INJUSTIFIÉE DES PRIX DES PRODUITS DE LARGE CONSOMMATION

L'APOCE pour le plafonnement de la marge bénéficiaire

Face aux augmentations récurrentes des prix de certains produits alimentaires constatées par les consommateurs, un mécanisme efficace et durable doit être instauré pour mettre fin à ces pratiques qui portent in fine atteinte au pouvoir d'achat des consommateurs.



Les prix des œufs qui ont enregistré une augmentation.

Il s'agit de fixer la marge bénéficiaire en optant pour le plafonnement, ou du moins déterminer la fourchette de gains. C'est ce que préconise l'Organisation algérienne de protection et d'orientation du consommateur et son environnement (APOCE). Joint par téléphone, son président, Mustapha Zebdi a estimé qu'il est nécessaire d'établir une liste de produits qui seront concernés par le plafonnement de la marge bénéficiaire qui sera issue d'un accord horizontal». Selon lui, cela constituerait un mécanisme efficace et durable. Plusieurs produits sont, faut-il le signaler, touchés par la hausse des prix. Cette fois ci, ce sont les prix des œufs qui ont enregistré une augmentation

ces derniers jours, ont alerté les consommateurs. Un plateau de 30 unités a dépassé les 600 dinars. L'unité, elle, est vendue à 24 dinars et atteint 25 dinars par endroit, pénalisant ainsi les consommateurs qui ne trouvent pas d'explications à cette hausse, qui n'est pas une première. «Cette instabilité des prix reflète une filière déstabilisée», selon Zebdi, soulignant la nécessité de donner des explications. «Les professionnels doivent communiquer pour expliquer les raisons de cette fluctuation», a-t-il précisé. Interrogé sur les raisons de cette nouvelle hausse prix des œufs, un produit de base dans l'alimentation des algériens, le président de l'Organisation de protection et d'orientation du

consommateur a affirmé que chaque partie «donne des raisons, une réduction de la production, des coûts de l'aliment pour volaille...». D'autres produits de large consommation sont également touchés par une hausse inexplicable des prix, à l'instar des légumineuses. Une situation qui a poussé l'Office interprofessionnel des céréales (OAIC) de publier les prix réels de ces produits. Pour ce qui est des œufs, la hausse des prix n'est pas une première. Le mois de janvier passé, leur prix a enregistré une flambée, où le plateau a été vendu à 650 dinars. Une situation qui a poussé les algériens à lancer une campagne de boycott, car le prix de l'unité avait aussi atteint les 25 dinars, contre 15

dinars appliqué les mois précédents. Les aviculteurs avaient alors attribué la flambée du prix des œufs au fait que le coût de l'aliment pour volaille avait considérablement augmenté. Ils avaient aussi avancé d'autres facteurs, à savoir la baisse du nombre de poules pondeuses, le problème de la grippe aviaire et ses conséquences immédiates sur l'élevage ainsi que les contraintes sanitaires. Tous ces motifs n'ont pas convaincu les consommateurs ainsi que les associations de protection des consommateurs, lesquels avaient lancé le hashtag «N'achetez pas les œufs» et ont appelé les citoyens à boycotter ce produit jusqu'au retour des prix à la normale.

Lilia Aït Akli

ALGERIAN QATARI STEEL

De nouveaux marchés dans le viseur

LA SOCIÉTÉ de sidérurgie Algerian Qatari Steel (AQS) de Bellara (Jijel), a exporté, durant les sept premiers mois de 2023, un demi-million de tonnes de ses produits, en assurant que la société prévoit d'exporter plus de 700 000 tonnes d'ici à la fin de l'année, soit le double des chiffres enregistrés l'année dernière, pour une valeur équivalente de 100 millions de dollars. C'est ce qu'a révélé le bilan des exportations de l'entreprise. Sachant que la société se prépare pour intégrer le marché européen, après l'achèvement des différents tests et analyses du produit et du processus de fabrication, le fer à béton de l'AQS a été déclaré conforme aux normes de qualité par l'Entreprise polonaise Zetom. «L'obtention du certificat de conformité de qualité pour du fer à béton permettra d'entrer sur les marchés européens, plus précisément les pays de l'est de l'Europe, et d'élargir le champ de l'exportation» a affir-

mé le directeur général adjoint de l'AQS, Sofiane Chaib Setti.

Il convient de noter que la Pologne constitue le premier marché de la société en Europe de l'Est et la première étape importante en vue de l'entrée du produit de Bellara sur les marchés de cette région du monde, selon la direction de l'information d'AQS. Ainsi, le certificat délivré par Zetom est une «étape très importante» dans le renforcement de la position des produits d'AQS puisqu'il lui fait pénétrer de nouveaux les marchés mondiaux avec une capacité concurrentielle qui lui conférera un capital de confiance de la part des partenaires de la société sur divers marchés, qu'ils soient régionaux ou internationaux. «Cette étape cruciale s'inscrit en droite ligne de la concrétisation du programme stratégique de l'Etat algérien visant à promouvoir les exportations dans divers secteurs en dehors des hydrocarbures, en par-

ticulier dans le secteur de la sidérurgie», a souligné la direction de l'AQS. L'opération de commercialisation des produits d'AQS en Pologne, représente «un acquis qui traduit l'excellence et la compétence technique de la société algéro-qatarie dans la production de fer à béton». C'est également la preuve de l'engagement de la société à fournir les meilleurs produits et les meilleurs services conformément aux normes internationales les plus sévères. Rappelant que la société AQS de Bellara avait obtenu, en février dernier, le certificat de conformité des produits ferreux et fils de fer auprès de l'organisme britannique d'homologation des produits sidérurgiques dans le monde, ouvrant ainsi à la société de nouveaux marchés internationaux comme l'Angleterre, l'Australie, Singapour, l'Irlande et d'autres pays.

Rim Boukhari

Baddari donne le coup d'envoi au CERIST

LE MINISTRE de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Kamel Baddari, a effectué, hier à Alger, une visite d'inspection au Centre de recherche sur l'Information scientifique et technique (CERIST) à Ben Aknoun, durant laquelle il a donné le coup d'envoi du lancement du Réseau national de calcul intensif.

Le ministre a précisé que le Réseau national de calcul intensif comprend, dans sa phase initiale, «un réseau composé de plateformes de 8 universités sur le territoire national, et se déclinera en 20 autres plateformes avant fin février 2024». Au cours de cette visite, qui s'inscrit dans le cadre de la volonté de la tutelle de développer divers projets de numérisation et d'intelligence artificielle (IA), M. Baddari s'est enquis du fonctionnement des différentes unités et départements du CERIST, dont l'unité «GPU for AI». Le ministre a également suivi un exposé sur l'avancement des travaux liés au «Technopol» de ce centre, censé amorcer, une fois opérationnel, «un saut qualitatif» dans le domaine de la recherche et de l'innovation dans l'informatique, la numérisation, l'entrepreneuriat et les incubateurs. M. Baddari a souligné que ce réseau permettra de «répondre à la demande sans cesse croissante sur les applications de l'intelligence artificielle et du Big data, en sus de moderniser les opérations associées et de s'orienter vers la simulation numérique». «Le bureau d'études du centre se charge du développement des résultats de la recherche scientifique dans le domaine de l'IA et la cyber sécurité», a-t-il ajouté. A cette occasion, il a annoncé la création d'un nouveau centre de données au niveau du CERIST répondant aux normes internationales, lequel devrait entrer en service dès novembre prochain. Le ministre a évoqué, par ailleurs, l'opération de recrutement lancée par son département ministériel, «la plus importante depuis l'indépendance», rappelant «l'ouverture de 10.000 nouveaux postes répartis sur l'ensemble des établissements universitaires» du pays, dont «8.000 maîtres-assistants catégorie «B», 1409 professeurs hospitalo-universitaires, et 693 enseignants-chercheurs classe «B».

S. N.

DESTINÉ AUX ÉLÈVES DE PREMIÈRE ANNÉE MOYENNE

Un dispositif spécial de «remédiation pédagogique»

Après avoir instauré l'année dernière, pour la première fois, un examen d'évaluation des acquis des élèves de 5e année, en remplacement de celui de fin de cycle primaire, le ministère de l'Éducation nationale compte passer à l'étape de «remédiation pédagogique» aux difficultés d'apprentissage relevées, notamment chez les élèves de la première année moyenne, considérés comme la première promotion ayant passé ce test.

Dans une circulaire destinée aux directeurs de l'éducation, aux inspecteurs de l'enseignement des cycles primaire et moyen ainsi qu'aux directeurs des CEM, la Direction générale de l'éducation au ministère de l'Éducation nationale a appelé à la mise en place, à partir de la rentrée scolaire 2023/2024, d'un dispositif spécial appelé «remédiation» pour la prise en charge des élèves en difficulté d'apprentissage. Un dispositif en mesure de répondre aux besoins identifiés lors de l'évaluation des acquis.

Le dispositif concerne les élèves admis en première année moyenne qui ont réussi l'examen d'évaluation des acquis du cycle de l'enseignement primaire, avec mention «maîtrise partielle» et «maîtrise minimale». Il concerne également les élèves de la cinquième année primaire qui ont refait l'année afin de combler les lacunes et de les aider à surmonter les difficultés diagnostiquées, puis d'améliorer leur niveau d'acquisition des connaissances, leur permettant de continuer à construire leur apprentissage en toute souplesse.

Selon la circulaire, «la remédiation pédagogique concerne les élèves dont l'évaluation des acquis au cours de la cinquième année primaire a révélé des difficultés d'acquisition des connaissances ou des méthodes, aussi bien au cours de l'année scolaire que lors du passage aux niveaux supérieurs». Pour ce faire, les enseignants de l'enseignement



Le ministère de l'Éducation nationale.

moyen se verront confier, selon la circulaire du ministère, la tâche de réaliser un «plan de remédiation» au profit des élèves, en s'appuyant sur les observations concernant les matières examinées, en plus d'exploiter les ressources numériques fournies par la plateforme numérique de la tutelle ainsi que d'utiliser les résultats contenus dans les «cahiers d'évaluation» des acquis des élèves du primaire. La même direction a également indiqué que ces cours de rattrapage sont réalisés individuellement ou en petits groupes, en adoptant la méthode de la «pédagogie participative» pendant la première et la deuxième semaines du début de la rentrée scolaire, car elle cible les élèves qui partagent des difficultés liées à certains acquis de base dans chaque matière, à condition que la remédiation reste valable pendant toute l'année scolaire. Il convient de souligner que c'est

lors de l'enseignement primaire et lors de la première année moyenne que «l'on relève une différence des profils des élèves, impliquant pour le personnel pédagogique la remédiation aux difficultés, à travers la mise en place d'un dispositif durable placé sous la responsabilité du directeur de l'établissement, et ce en vue de remédier aux lacunes relevées chez les élèves, d'homogénéiser les profils d'accès aux niveaux concernés et de permettre aux élèves de poursuivre leur apprentissage tout en résorbant l'échec et la déperdition scolaires».

Parmi les mesures prises dans le cadre de la remédiation aux difficultés dont souffrent les élèves figure l'élaboration d'un calendrier fixant les horaires de remédiation pédagogique en dehors des heures de cours, à savoir les jours de semaine, y compris les mardis après-midi et les samedis. Dans ce cadre, la tutelle appelle à l'implication

de toute la famille de l'éducation et de leurs partenaires (enseignants, conseillers de guidance et d'orientation scolaires, représentants d'élèves et de parents d'élèves) à l'élaboration d'un plan d'action, en recourant à tous les moyens matériels et humains dont dispose l'établissement.

La circulaire invite le personnel pédagogique à identifier les difficultés à travers l'analyse des résultats d'évaluation sommative ou par l'exploitation des tableaux des pré-acquis, notamment pour les classes dites charnières (classes de 1re année, 2e année et 5e année primaire). Cette mesure s'inscrit dans le cadre de «la réalisation de l'école de qualité» et de «l'application du principe d'équité» aux enseignants, en application de la circulaire-cadre portant mise en place d'un dispositif de remédiation et de suivi pédagogique des élèves.

Lynda Louifi

PRÉPARATIFS POUR UNE RENTRÉE SCOLAIRE RÉUSSIE

Les instructions de Merad aux walis

DANS l'objectif de réunir les meilleures conditions de scolarisation des enfants dans les écoles primaires, à l'occasion de la rentrée scolaire 2023/2024, le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Brahim Merad, a instruit les walis à prendre les mesures nécessaires afin de réussir ce rendez-vous important, a indiqué hier un communiqué du ministère. Dans une instruction ministérielle adressée aux walis, Brahim Merad a exhorté ces derniers à régler toutes les questions d'ordre organisationnel au niveau des écoles primaires pour assurer, a-t-il dit, une rentrée scolaire 2023/2024 réussie, et ce en coordination avec toutes les parties prenantes au niveau local. L'instruction a accordé, selon le même communiqué, une grande importance à la qualité des services scolaires fournis ainsi qu'à l'aménagement des écoles primaires et des structures y relevant.

Le département de Brahim Merad a mis l'accent sur la nécessité de réceptionner, avant la rentrée scolaire, toutes les structures programmées afin de réduire la pression que pourraient connaître certaines régions. Il s'agira, dans ce cadre, de s'assurer de leur préparation et de la disponibilité des besoins essentiels, de finaliser les travaux de maintenance et d'assurer le chauffage des écoles de manière régulière, permanente et sûre, notamment dans les régions montagneuses et rurales, tout en assurant le gardiennage et la sécurisation des abords des écoles primaires.

Les walis ont également été invités à «veiller à la sécurité routière sur la voie publique, et ce en coordination avec les différents services de sécurité».

L'instruction du ministre a souligné, en outre, l'importance d'accélérer la validation de la liste des élèves concernés par la prime scolaire pour assurer son versement

aux bénéficiaires avant la rentrée scolaire, et de réunir les meilleures conditions de scolarisation, notamment en ce qui concerne la cantine et le transport scolaires.

Ainsi, il est préconisé d'assurer des repas aux élèves, à partir du premier jour de la rentrée, et de veiller au parachèvement des opérations d'approvisionnement des cantines scolaires et au règlement de toutes les dépenses liées à la gestion des cantines, dans les plus brefs délais, avec la mobilisation d'un nombre suffisant d'agents.

M. Merad a insisté sur l'importance d'arrêter un programme de transport scolaire spécial, permanent et régulier couvrant toutes les lignes concernées, notamment pour les régions éloignées et enclavées, ainsi que les quartiers à forte densité démographique, et ce à travers la mobilisation de tous les bus disponibles au niveau des parcs communaux, la réparation

des bus en panne et leur maintenance périodique». Le ministre n'a pas écarté la possibilité de «recourir, en cas de besoin, à la conclusion de conventions avec des opérateurs privés pour couvrir le manque enregistré en matière de transport des élèves», précise la même source.

En consécration des valeurs de concertation, «l'instruction a porté sur la nécessité de relancer le Conseil de coordination et de concertation qui regroupe tous les acteurs de la famille de l'éducation et les responsables locaux, représentant l'ensemble des secteurs concernés, au niveau de chaque commune», selon le communiqué. «La tenue d'une réunion périodique et régulière du Conseil a également été soulignée vu qu'il s'agit d'un espace efficace de prise de décisions adéquates en termes de conditions de scolarité», conclut le document.

L. L.

LE « TRIBUNAL POUR L'UKRAINE » OU LA CHASSE AUX SORCIÈRES À L'OCCIDENTALE

Dès le déclenchement de l'opération militaire russe sur le territoire de l'Ukraine, le 24 février 2022, les institutions occidentales - non pas internationales comme aiment se dire les fonctionnaires occidentaux en ayant la prétention d'une représentativité mondiale, mais qu'occidentales - se soulèvent d'une manière particulièrement prompte et se rappellent, tout à coup, de l'importance et de la pertinence du droit pénal international.



Oleg Nesterenko

Président du Centre de Commerce et d'Industrie Européen, Ancien directeur MBA, professeur auprès des masters des Grandes Ecoles de Commerce de Paris

Le 9 décembre 2022, le Conseil de l'Europe adopte ces propositions et invite tous les États membres à permettre l'exercice d'un tribunal ayant une compétence universelle ou une compétence nationale, afin de « garantir le succès des enquêtes et des poursuites sur les crimes de guerre commis par la Russie en Ukraine ».

Les déclarations du Conseil de l'Europe et de la Commission européenne ne sont que purement démagogiques.

Car, d'une part, l'expression affirmative prémonitrice et l'ignorance flagrante du Conseil de l'Europe du principe de base de la jurisprudence en matière pénale qui est la présomption d'innocence, inscrite, aussi étonnant que cela peut paraître dans le cas présent, dans l'article 6 de la Convention européenne des droits de l'homme et qui se fonde sur l'article 11 de la Déclaration universelle des droits de l'homme de l'ONU - est un élément plus que parlant sur le fonctionnement et l'objectivité du prétendu futur « tribunal ». En ce qui concerne les garanties du « succès des enquêtes » - c'est déjà de l'acquis. Nulle importance s'il y aura des enquêtes sérieuses ou non : ceci est factuellement prouvé par les déclarations affirmatives contre la Russie avant même le commencement de l'étude des preuves. En vue de la spécificité du « tribunal » que le bloc occidental est en train d'envisager de mettre en place, il est totalement inconcevable que les « preuves » présentées puissent être irrecevables et classées sans suite.

Le résultat d'un « procès » contre la Russie dans le cadre d'un tel « tribunal » est connu d'avance. Nul besoin ni de preuves, ni de juges, ni d'avocats : le verdict est déjà prononcé.

D'autre part, unique possibilité de garantir le succès des poursuites sur « les crimes de guerre commis par la Russie en Ukraine » est la bonne volonté du système judiciaire de la Fédération de Russie à participer dans la mascarade politique de la chasse aux sorcières qui est en train d'être organisée par les institutions européennes qui n'ont aucune légitimité ni juridique, ni morale auprès de la Russie. Le futur verdict ne sera, bien évidemment, jamais appliqué en conséquence de l'illégitimité en termes de compétences juridiques de son émetteur aux yeux, tout au moins, de la justice de la Fédération de Russie.

Il est important de noter que si tenir des discours accusatoires et des discours sur la création d'un nouveau « tribunal » de la part d'hommes politiques représentant le pouvoir « atlantiste » est parfaitement compréhensible et logique, vu la stratégie politique qu'ils représentent et les intérêts personnels dans la pérennisation des sièges qu'ils occupent, les entendre en écho de la part de nombreux prétendus experts, juristes et, surtout, universitaires et chercheurs occidentaux est

déconcertant. Le déshonneur dans leur incapacité à surpasser la myopie analytique, l'incapacité de remonter aux véritables origines des faits et dans leurs tentatives maladroites de procurer un semblant de légalité à des démarches parfaitement illégales est flagrant.

Techniquement, l'option la plus souvent évoquée pour la création d'une Cour pour juger la Russie consisterait en l'adoption d'une résolution par l'Assemblée générale des Nations unies, à la plus large majorité possible.

Les « grands spécialistes » du droit international, qui ne sont pas dignes d'être mentionnés par leurs noms, mais qui se reconnaissent aisément dans ces lignes, affirment : même avec le veto de la Russie au Conseil de Sécurité pour la création d'un tribunal international contre elle, la solution pourrait être une résolution par l'Assemblée générale de l'ONU qui autoriserait les autorités ukrainiennes à travailler avec le Secrétaire général des Nations unies à l'élaboration d'un accord international qui établirait la future Cour, en fixerait le domaine de compétence et les règles de fonctionnement.

Une telle incompétence professionnelle de la part de « spécialistes » connus et reconnus en droit international ne peut que laisser perplexe.

Je ne peux que leur rappeler la réalité : même si les autorités ukrainiennes auront la possibilité de travailler avec le Secrétaire général des Nations unies à l'élaboration d'un accord international pour l'établissement d'un hypothétique futur tribunal, de telles actions n'auront jamais aucune valeur juridique au vu du droit international en vigueur et ne resteront que purement consultatives, symboliques et nullement exécutoires.

D'autres illustres professionnels du droit se lancent dans des spéculations : « quelles difficultés la future Cour pourrait-elle rencontrer dans l'exercice de ses pouvoirs ? » et affirment que les obstacles sont hypothétiquement nombreux, mais surmontables.

Ils trouvent la solution sur le principal problème consistant dans le principe *nullum crimen sine lege*, qui signifie qu'aucune incrimination, aucune peine ne peut exister, ni être prononcée sans avoir été prévue par un texte du droit déjà existant au moment de la réalisation d'un fait incriminé. La solution qu'ils présentent au futur non-lieu juridique est dans les modifications apportées au Statut de Rome de la Cour Pénale Internationale à l'issue de la conférence de Kampala en 2010, et, notamment, l'insertion de l'article 8bis qui fixe la définition du crime d'agression et, donc, selon laquelle la Russie peut en être jugée.

Sans avoir à rappeler aux illustres adeptes du droit sélectif qui sont les porteurs de cette « solution », à titre d'exemple, que l'agression de la Syrie dès 2017 par la coalition occidentale sans la résolution du conseil de sécurité de l'ONU à cet égard constituait directement un crime d'agression, selon les points « a », « b », « c » et « d » du paragraphe « 2 » de l'article 8bis du Statut de Rome qu'ils mentionnent et dont les auteurs de ce crime - les USA, la France, le Royaume-Uni et le Canada - n'ont jamais été poursuivis en justice, je tiens à leur rappeler les 4 faits de la réalité qui leur échappent :

1. Dans le cas du conflit armé non conventionnel qui a actuellement lieu en Ukraine, la définition « crime d'agression », ou une similaire, ne sera jamais agréée par une très grande majorité d'Etats dans le monde et ne disposera donc nullement d'une nature cou-



tumière *Lex consuetudinaria* - ce qui est une condition *sine qua non*, considération faite, du principe de légalité.

2. Le droit international pénal retient comme principe la nécessité de comparution de l'accusé devant son juge. Et il est connu d'avance qu'aucun des futurs accusés ne se présentera jamais devant un tel simulacre de tribunal.

Nul besoin de commentaire sur la signification même d'un tel procès et sur l'équité du jugement *in absentia* - en absence de l'accusé - qui aura lieu.

3. Dans la grande volonté de la coalition occidentale de faire comparaitre le président de la Fédération de Russie Vladimir Poutine devant le « Tribunal pour l'Ukraine », les partisans de cette idée oublient ou, plus exactement, font l'effort de ne pas mettre en avant un obstacle juridique majeur : le droit international procure l'immunité absolue aux chefs d'Etat en exercice.

Tout mandat d'arrêt émanant de quelque organe judiciaire que ce soit serait totalement illégal.

4. Et, surtout : la Fédération de Russie ne fait pas partie des pays signataires du Statut de Rome. Ce statut n'a donc aucune valeur juridique vis-à-vis de la Russie et, de facto, inapplicable sous quelque forme que cela soit. De ce fait, d'une part, la Cour Pénale Internationale (CPI) gérée par ce statut est incompétente dans le domaine et, d'autre part, le nouveau hypothétique « Tribunal pour l'Ukraine » ne peut ni utiliser le statut de Rome qui n'est pas le sien, ni être compétent vis-à-vis de la Russie, exactement au même titre et pour les mêmes raisons juridiques que la CPI.

Dans le cadre du droit international un tribunal contre la Russie n'aura aucune légitimité juridique.

Néanmoins, ses préconisateurs défendent l'idée que dans le cas de la création d'une telle structure la participation et l'approbation de la Russie ne seront pas requises, au même titre que l'approbation de l'Allemagne n'a pas été requise lors du procès de Nuremberg en 1945-46, ni celle du Japon, lors du procès de Tokyo en 1948.

De ce point de vue, l'ignorance et le ridicule contradictoire des auteurs de l'initiative d'un « Tribunal pour l'Ukraine » sont d'une profondeur abyssale.

D'une part, l'idée de juger le président russe à l'instar du tribunal de Nuremberg est totalement farfelue : il a été possible de juger les fonctionnaires allemands en 1945-1946 qu'à la suite de la perte de leur immunité individuelle. Et cela n'a été dû uniquement au fait que le Conseil de contrôle allié était le gouvernement de l'Allemagne. C'est en tant que gouvernement de l'Allemagne, qu'il a levé

l'immunité de ses fonctionnaires. Une procédure inimaginable, bien évidemment, de part du gouvernement de la Fédération de Russie vis-à-vis de son président.

Ceci est sans même rappeler aux ignorant un autre fait : selon la législation russe, le chef de l'état est le bénéficiaire de l'immunité personnelle non seulement durant le délai de son mandat, mais à vie.

D'autre part, si la participation et l'approbation de la Russie ne sont pas requises dans le cadre de la création d'une telle nouvelle institution judiciaire internationale, alors, nul besoin de la créer. Il suffit d'utiliser la structure déjà existante de la CPI, dont, comme mentionné précédemment, la Russie n'est ni signataire, ni participante. Si même les défenseurs de l'idée de la création d'un « Tribunal pour l'Ukraine » reconnaissent que la CPI est incompétente dans le cas de l'Ukraine, en quoi la nouvelle institution à créer en serait davantage ? La réponse à cette question est illégale du point de vue du droit international, mais très simple est parfaitement pragmatique : les États parties au Statut de Rome et donc à la CPI sont en nombre de 123, dont la majorité n'est certainement pas favorable à des agitations du camp occidental face à la Russie. Il est donc nécessaire pour ce dernier de créer un nouveau « club » en comité plus restreint qui exclura les pays-participants pro-russes auprès de la Cour Pénale Internationale, tels que le Brésil, l'Afrique du Sud, la Croatie, le Venezuela et tant d'autres.

La bonne volonté de la Fédération de Russie Néanmoins, je crois à la bonne volonté de la Fédération de Russie de trouver un consensus avec l'occident collectif au niveau du jugement des événements en Ukraine. Dès le moment que les pays occidentaux - auteurs des crimes d'agression, crimes de guerre et des massacres de masse des populations civiles, les Etats-Unis d'Amérique et le Royaume-Uni en tête de liste, seront traduits en justice, jugés et condamnés ne serait-ce que pour les derniers sur la longue liste, dont on peut mentionner ceux de l'Irak en 1990-2022, de la Serbie en 1999, de la Libye en 2011, de l'Afghanistan en 2014-2022 et de la Syrie en 2014-2022 - je crois très sincèrement que la Fédération de Russie sera parfaitement disposée à participer à un Tribunal International pour juger les événements en Ukraine et pourra même y apporter une contribution considérable en y amenant plus de 1300 dossiers d'instructions accumulés sur les crimes de guerre et crimes contre l'humanité perpétrés par les représentants du régime de Kiev contre le peuple ukrainien depuis le déclenchement en 2014 de la guerre en cours.

LAVROV :

«La possibilité de domination d'un pays disparaît»

Le chef de la diplomatie russe a exposé dans une tribune les enjeux et ambitions de cet événement. Leur objectif commun : l'avènement d'un ordre mondial plus «juste».

«Un ordre multipolaire plus juste est en train de se faire jour sous nos yeux», affirme ce 21 août Sergueï Lavrov dans une tribune pour le magazine sud-africain Ubuntu. «La possibilité de domination d'un pays ou même d'un petit groupe d'Etats disparaît», estime le chef de la diplomatie russe, qui évoque l'émergence à travers le globe de «nouveaux centres de croissance économique et de décision politique importants» qui privilégient «leur souveraineté nationale». Aux yeux de Sergueï Lavrov, le «modèle de développement fondé sur l'exploitation des ressources de la majorité de la population mondiale au seul bénéfice du «milliard doré» est condamné car ne reflète pas les «attentes de l'humanité toute entière». Le monde las «du chantage des élites occidentales» La Russie poursuit son travail de «démocratisation de la vie internationale et d'élaboration d'une architecture de relations interétatiques basée sur une sécurité partagée par tous, sur la diversité des cultures et des civilisations et assurant le développement de tous», assure le ministre. Fustigeant «les tentatives de l'Occident collectif» d'étouffer dans l'œuf cette tendance pour conserver son



Le ministre des Affaires étrangères russe, Sergueï Lavrov.

hégémonie», Sergueï Lavrov estime que celles-ci ne font «qu'aboutir au résultat inverse». «La communauté internationale est lasse du chantage et des pressions des élites occidentales, de leurs manières racistes et coloniales», assène-t-il. Les BRICS en passe de doubler le G7 ? Dans

ce nouvel ordre multipolaire, les BRICS sont appelés à jouer un rôle décisif «en dépassant les lignes traditionnelles de partage Est-Ouest et Nord-Sud», estime le diplomate russe. Celui-ci met en avant des «facteurs objectifs», tels que le poids de ces pays qui représentent «40% de la popu-

lation mondiale, un quart des terres émergées et 31,5% du PIB mondial, selon les prévisions pour 2023» contre, toujours selon lui, «30% pour les pays du G7». A cet égard, «la Russie continuera à soutenir ses amis africains dans leurs efforts pour résoudre les problèmes contemporains», assure le chef de la diplomatie russe, notamment «dans le cadre de la réforme de l'ONU, qui doit prendre en compte les intérêts des pays en développement, dont l'Afrique La Nouvelle banque de développement à l'honneur «Les BRICS ont lancé un processus d'élargissement», indique le ministre, suite aux attentes «de leurs nombreux partisans de par le monde». En outre, Sergueï Lavrov énumère les nombreux mécanismes créés afin de faciliter la coopération des membres de l'organisation dans les domaines de «la sécurité alimentaire et énergétique», de «la régulation des conflits» ou encore de «la lutte contre le réchauffement climatique». Aux yeux du ministre, «la priorité absolue» demeure le «renforcement du potentiel de la Nouvelle banque de développement», comprenant notamment «l'amélioration des mécanismes de paiement et l'augmentation du rôle des monnaies de réserve nationale». Il précise que ces questions seront «au centre de l'attention du sommet de Johannesburg». Le sommet des BRICS s'est ouvert hier dans la capitale économique de l'Afrique du Sud, sous la présidence de Cyril Ramaphosa.

R. I.

THAÏLANDE

L'homme d'affaires Srettha Thavasin élu premier ministre

PROCHE a été désigné premier ministre par le Parlement au cours d'une journée marquée par l'incarcération de son mentor, l'ancien dirigeant Thaksin Shinawatra, à son retour au pays après quinze ans d'exil. Il est le trentième premier ministre thaïlandais. Srettha Thavasin, du parti Pheu Thai, a obtenu mardi 22 août suffisamment de voix au Parlement pour pouvoir former un gouvernement, alors que le pays est marqué par une instabilité politique depuis la dissolution de l'Assemblée nationale en mars dernier.

M. Srettha dirigera une coalition de onze partis, comprenant deux partis promili-

taires affiliés au premier ministre sortant, Prayuth Chan-o-cha. Move Forward, le parti réformiste vainqueur des élections législatives du 14 mai, a été exclu de la coalition. Les critiques ont accusé le nouveau gouvernement d'avoir trahi les résultats des élections, mais les dirigeants de Pheu Thai l'ont défendu, y voyant une nécessité pour sortir de l'impasse politique et instaurer la réconciliation.

Pheu Thai a déclaré qu'il contrôlerait huit postes ministériels et neuf postes adjoints du cabinet. Les partis soutenus par l'armée – Palang Pracharat et United Thai Nation – recevront chacun deux postes ministériels

et deux postes adjoints. Pheu Thai n'a pas précisé les ministères que chaque parti contrôlera. Quelques heures avant la désignation de Srettha Thavasin, l'ancien dirigeant Thaksin Shinawatra, son mentor, est revenu en Thaïlande, après quinze années d'exil. Il a ensuite été escorté par la police jusqu'à la Cour suprême, avant d'être conduit en prison, rapporte l'Agence France-Presse (AFP).

Le milliardaire de 74 ans, au pouvoir entre 2001 et 2006, avait été renversé par un coup d'Etat militaire puis jugé coupable d'abus de pouvoir et de corruption – accusations qu'il rejette. Il a été condamné par

contumace à huit ans de prison.

« Les projets de Thaksin de retourner en Thaïlande ont été reportés après l'annonce des résultats des élections — cela implique un lien fort entre l'élection, la formation des coalitions et la sélection du premier ministre, d'une part, et l'agenda personnel de Thaksin, d'autre part », a déclaré à l'agence Associated Press Napon Jatusripitak, chercheur en sciences politiques à l'Institut Iseas - Yusof-Ishak de Singapour. Avant son retour, Thaksin avait déclaré que sa décision de revenir n'avait rien à voir avec la candidature du parti Pheu Thai.

R. I.

INCENDIES EN GRÈCE

Les nouveaux feux causent la mort d'une vingtaine de personnes

PARM les victimes, dix-neuf migrants présumés ont été retrouvés. Des vents violents et de fortes températures, par endroits de 41 °C, rendent les interventions difficiles.

Des flammes incontrôlées continuent de sévir, mardi 22 août, dans le nord-est de la Grèce, ainsi que dans les îles d'Eubée (proche d'Athènes) et de Kythnos, et en Béotie (centre). Une vingtaine de personnes sont mortes, et de nombreux habitants ont été évacués. Des vents violents et de fortes températures, par endroits de 41 °C, rendent difficile l'intervention des pompiers. Il s'agit de la deuxième vague d'incendies meurtriers en l'espace d'un mois dans le pays.

« Il y a neuf fronts actifs », a déclaré à l'Agence France-Presse une porte-parole

des pompiers. « C'est une situation similaire à celle de juillet », a-t-elle ajouté, faisant référence à la précédente vague d'incendies, qui avait causé la mort de cinq personnes.

Lundi soir, un ordre d'évacuation a été donné à l'hôpital d'Alexandroupoli, ville portuaire du nord-est de la Grèce, située dans une zone où les incendies se poursuivent depuis quatre jours. Les gardes-côtes disent avoir évacué soixante-cinq patients vers un ferry qui attendait dans le port. Dans le centre de l'île d'Eubée, l'évacuation a été ordonnée lundi soir dans la ville industrielle de Nea Artaki, où le feu a endommagé des élevages de volailles et de porcs.

Dix-huit migrants présumés ont été retrouvés morts mardi dans le nord-est de la

Grèce, ont annoncé les sapeurs-pompiers. Les corps ont été retrouvés dans le parc national de Dadia, près de la frontière avec la Turquie, un point d'entrée fréquemment emprunté par des migrants, a ajouté le porte-parole des sapeurs-pompiers Yiannis Artopios à la télévision grecque.

Un berger a également été retrouvé mort lundi en Béotie, et un corps, présumé être celui d'un autre migrant sans papiers, a été découvert le même jour, lui aussi dans le parc de Dadia. Ce parc, menacé par les flammes, est situé près d'Alexandroupoli. C'est l'une des plus importantes zones protégées d'Europe. Ce site, qui accueille des oiseaux rares, est le seul endroit des Balkans où se reproduit le vautour moine. L'Union européenne a annoncé qu'elle déployait deux avions de lutte contre les

incendies basés à Chypre et une équipe roumaine de pompiers, par le biais de son mécanisme de protection civile. Les conditions très chaudes et sèches, qui augmentent le risque d'incendies, persisteront en Grèce jusqu'à vendredi, selon les services météorologiques.

Le 18 juillet, un incendie attisé par des vents violents avait ravagé près de 18 000 hectares en dix jours dans le sud de Rhodes, île touristique très prisée du sud-est de la mer Egée. Environ 20 000 personnes, principalement des touristes, avaient dû être évacuées. A la fin de juillet, le pays a connu sa pire canicule pour un mois de juillet, les températures y ayant dépassé 40 °C en de nombreux endroits, selon l'Observatoire national d'Athènes.

R. I.

NOUVELLE RÉSIDENCE UNIVERSITAIRE À CONSTANTINE

Mise en service prochainement

UNE NOUVELLE résidence universitaire réalisée à la ville d'Ali Mendjeli, dans la wilaya de Constantine, sera mise en service au cours de la rentrée universitaire prochaine. C'est ce qu'a indiqué, hier, Mohamed Tanca, directeur des équipements publics (DEP) de la wilaya de Constantine.

D'une capacité d'accueil de 1000 lits, cette infrastructure universitaire, est destinée aux étudiants de l'université des sciences islamiques Emir Abdelkader, a indiqué le même responsable.

La réalisation de cette nouvelle résidence universitaire qui dispose de toutes les commodités nécessaires a nécessité la mobilisation d'une enveloppe financière estimée à 1,2 milliard DA, a fait savoir la même source.

Cette structure, confiée à une entreprise de réalisation spécialisée du secteur privé, est destinée à répondre aux besoins du secteur de l'enseignement supérieur en matière d'hébergement et à atténuer la pression

exercée sur les autres cités universitaires, a-t-il précisé, soulignant que les travaux ont été entièrement achevés et réceptionnés (100 %).

Par ailleurs, Said Derradji, son recteur a révélé que l'université Emir Abdelkader de Constantine accueillera au titre de la rentrée prévue pour le 9 septembre prochain, près de 5.000 étudiants dont 1830 nouveaux étudiants repartis sur plusieurs spécialités.

R.R

BORDJ BOU ARRERIDJ

Vers la réalisation d'une auberge de jeunes

DES TRAVAUX de réalisation d'une auberge de jeunes de 50 lits ont été lancés dans la commune de Ras El Oued, située dans l'Est de la wilaya de Bordj Bou Arreridj, après la levée du gel sur ce projet, a annoncé, avant-hier, la direction de la jeunesse et des sports (DJS).

Implantée à proximité de la salle omnisports du centre-ville de Ras El Oued, cette auberge permettra à terme de renforcer les équipements de jeunes de la wilaya et alléger le déficit en structures d'hébergement de jeunes dans la deuxième plus grande commune de la wilaya en termes de population, a précisé la même source.

Cet équipement est d'autant plus important qu'il se trouve dans une commune à la croisée des routes reliant le Nord au Sud du pays et à proximité de régions forestières adaptées pour les activités de camping, tourisme et de sport tout en étant aux frontières des trois wilayas de M'sila, Batna et Sétif, est-il noté.

DANS L'OPTIQUE de promouvoir le développement des régions reculées et les zones d'ombre, pas moins de 370 projets de développement touchant différents secteurs ont été réalisés dans la wilaya de Khenchela. C'est ce qu'a indiqué, hier, Abdelmalek Aïssaoui, secrétaire général de la wilaya.

Ces projets avaient été inscrits dans le cadre du programme visant à promouvoir les régions reculées et les zones d'ombre,

décidé par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a indiqué M. Aïssaoui.

Le programme, financé à hauteur de 4,51 milliards de dinars, concernait, selon ce responsable, 178 zones relevant de 20 communes de la wilaya de Khenchela où vivent 181.000 habitants.

Le secrétaire général de la wilaya, soulignant que ce programme multisectoriel « entièrement achevé », est directement

lié à l'amélioration des conditions de vie de la population, a fait état, à ce propos, de 135 opérations d'alimentation en eau potable (AEP), 44 actions de raccordement au réseau d'assainissement et 48 autres liées au raccordement aux réseaux d'électricité et de gaz naturel.

A cela s'ajoutent 59 projets d'aménagement de routes desservant ces zones reculées, 41 opérations de revêtement et de rénovation de routes, et de construction

d'ouvrages d'art, ainsi que 43 opérations de réalisation de classes d'extension à travers plusieurs écoles et leur dotation en cantines scolaires.

La même source a ajouté que la réalisation de ces projets a permis de prendre en charge les préoccupations des habitants de ces zones, d'améliorer leur cadre de vie et de favoriser leur fixation dans les localités où ils vivent.

R.R

RÉSEAU D'ÉLECTRICITÉ À EL-OUED

Vers le raccordement de 580 exploitations agricoles

Pas moins de 580 exploitations agricoles seront raccordées au cours du second semestre de l'année courante au réseau d'électrification agricole dans la wilaya d'El Oued, a fait savoir, hier, la direction de distribution d'électricité et de gaz, (Sonelgaz-distribution).

Retenu au titre du programme de l'année en cours, cette opération s'inscrit au titre du programme du ministère de l'Agriculture et du Développement rural en coordination avec les collectivités locales visant le développement des activités agricoles en régions sahariennes, a indiqué, Habib Meslem, chargé de la communication à la Sonelgaz.

L'opération de raccordement ciblera les exploitations dont le taux d'avancement de travaux tire à leur fin et elles sont réparties sur 25 périmètres agricoles, créés dans le cadre de mise à la disposition des investisseurs, notamment les jeunes et promus des institutions universitaires du foncier agricole.

Les opérations d'électrification ont été projetées par la direction des services agricoles en fonction des régions à haute intensité d'activités agricoles, notamment les périmètres créés au niveau des dix communes détenant un taux de 40% de la production globale de la wilaya.

Un réseau de moyen et basse tensions long de plus de 178 kilomètres, appuyés de 198 transformateurs électriques terrestres et aériens, est projeté dans le cadre de cette opération.

Plus de 170 exploitations agricoles avaient été raccordées durant le premier semestre 2023 au réseau d'électrification agricole au niveau des communes d'El-Bayadha, Robbah, Ourmes, Guemmar et Hassani-Abdelkrim, à la faveur d'un réseau long de 29 kilomètres de basse et moyenne tensions, en plus de la mise en place de 37 transformateurs électrique terrestres et aériens, a-t-il indiqué.



Le wali d'El-Oued Said Akhrouf avait auparavant instruit les commissions techniques mixtes chargées du volet d'électrification agricole à recenser les exploitations non encore raccordées en vue de programmer des opérations d'approvisionnement en

électricité. Près de 7.000 exploitations agricoles ont été raccordées ces cinq dernières années au réseau d'électrification agricole dans la wilaya d'El-Oued, selon les données de la Sonelgaz.

R.R

RÉHABILITATION DE LA MINI-STATION DE DESSALEMENT D'ORAN

15 millions de DA alloués

UNE ENVELOPPE de 15 millions de dinars a été allouée pour la réhabilitation de la mini-station de dessalement d'eau de mer située à la plage « Les Dunes », dans la commune d'Ain Turck, a fait savoir, hier, Oussama Helleili, directeur général de la Société de l'eau et de l'assainissement d'Oran (Seor).

Cette mini-station, malgré une capacité réduite ne dépassant pas 1.000 mètres cubes par jour, peut contribuer à l'alimentation en eau potable de la

commune touristique d'Ain Turck, qui connaît chaque été des crises d'eau à cause du grand flux, a-t-il souligné.

En effet, les trois communes de la daïra d'Ain Turck (Ain Turck, Bousfer et El Ançor) souffrent au cours de la saison estivale d'une crise d'eau, à cause de l'insuffisance des ressources en eau pour couvrir les besoins qui doublent au cours de cette période, a précisé le même responsable, ajoutant que le réseau de cette daïra, en plus de la commune d'Ain El

Kerma (daïra de Boutlélis) ne peut supporter que 22.000 m3 d'eau par jour, alors que les besoins de ces communes côtières dépassent les 50.000 m3/j.

En outre, le même responsable a expliqué que « Nous avons déjà remis en marche le monobloc de Bousfer (d'une capacité de 500 m3) il y a quelques mois. La réhabilitation de celui des Dunes, avec un apport global de 1.500 m3/jour peut contribuer à alimenter quelques quartiers ».

La réhabilitation des mini-stations demeure une solution transitoire en attendant la réception de la station de dessalement d'eau de mer de Cap Blanc, a-t-il encore relevé.

Le projet de réalisation de la station de dessalement d'eau de mer de Cap Blanc, d'une capacité de production de 300 m3/jour, sera livré en 2024. Son entrée en production devra sécuriser l'alimentation en eau potable dans toute la partie-ouest de la wilaya d'Oran.

R.R

DÉVELOPPEMENT DES ZONES REÇULÉES À KHENCHELA

370 projets réalisés

DANS L'OPTIQUE de promouvoir le développement des régions reculées et les zones d'ombre, pas moins de 370 projets de développement touchant différents secteurs ont été réalisés dans la wilaya de Khenchela. C'est ce qu'a indiqué, hier, Abdelmalek Aïssaoui, secrétaire général de la wilaya.

Ces projets avaient été inscrits dans le cadre du programme visant à promouvoir les régions reculées et les zones d'ombre,

décidé par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a indiqué M. Aïssaoui.

Le programme, financé à hauteur de 4,51 milliards de dinars, concernait, selon ce responsable, 178 zones relevant de 20 communes de la wilaya de Khenchela où vivent 181.000 habitants.

Le secrétaire général de la wilaya, soulignant que ce programme multisectoriel « entièrement achevé », est directement

lié à l'amélioration des conditions de vie de la population, a fait état, à ce propos, de 135 opérations d'alimentation en eau potable (AEP), 44 actions de raccordement au réseau d'assainissement et 48 autres liées au raccordement aux réseaux d'électricité et de gaz naturel.

A cela s'ajoutent 59 projets d'aménagement de routes desservant ces zones reculées, 41 opérations de revêtement et de construction

d'ouvrages d'art, ainsi que 43 opérations de réalisation de classes d'extension à travers plusieurs écoles et leur dotation en cantines scolaires.

La même source a ajouté que la réalisation de ces projets a permis de prendre en charge les préoccupations des habitants de ces zones, d'améliorer leur cadre de vie et de favoriser leur fixation dans les localités où ils vivent.

R.R

COUP D'ENVOI DU FESTIVAL RENC'ARTS

Un voyage dans la tradition et la créativité

Le Festival Renc'Arts (Amug'Art), a été ouvert hier, dans le village d'Ath Boumahdi, au cœur de la région d'Ath Ouacifs à Tizi-Ouzou. Cet événement qui résonne avec les échos des traditions anciennes et célèbre l'esprit de créativité, abritera durant cinq jours un programme riche en culture, en art et en camaraderie.

Cette édition de Renc'Arts, se veut « un renouement avec un passé pas trop lointain où les jeux traditionnels constituaient le socle ludique qui ponctuent le quotidien des jeunes et même des adultes, ainsi que les occasions de fêtes », affirment les organisateurs dans un communiqué. Et d'ajouter : « En partenariat avec la direction de la culture de Tizi Ouzou et l'APW, l'association Tafat et l'APC d'Aït Boumahdi, dans la daïra de Ouacifs, la Ligue des arts cinématographiques et dramatiques, organise du 22 au 26 août le festival Amug'Art n Smayem (Renc'Arts) ».

Le Festival cherche à renouer avec « une époque où l'ingéniosité régnait en maître et où les enfants fabriquaient leurs propres jouets à partir d'objets du quotidien, favorisant ainsi un esprit d'imagination et de créativité pratique », explique la même source. Précisant : « De nos jours, les jouets sont achetés, et l'univers virtuel a presque happé l'esprit de nos enfants. Ce rendez-vous au pied de Talettat se veut comme un espace où l'on peut façonner une montagne de ses mains ».

Le festival compte un large éventail de participants venus de toute l'Algérie, dont l'association El Moudja de Mostaganem, la Ligue des sports traditionnels Ahagar d'Arzew, l'Association nationale Tiqar de Maâtkas et plusieurs autres. Cette convergence de talents vise à rapprocher les générations et à célébrer le riche patrimoine culturel algérien.

La journée inaugurale du festival a commencé par une grande cérémonie d'ouverture qui résonnait avec l'esprit d'unité et d'anticipation. Le public a assisté à la projection du célèbre film « Les vacances de l'inspecteur Tahar » de Moussa Haddad. La journée d'aujourd'hui s'est poursuivie avec une riche tapisserie d'événements. Une conférence sur les jeux traditionnels a eu lieu devant la tente saharienne, offrant un aperçu de l'univers captivant des passe-temps séculaires. Plus tard dans la journée, le lieu animé du festival a été agrémenté par le spectacle de rue « El Kanky wa Nahas », présenté par la célèbre troupe El Moudja de Mostaganem.



Allier tradition et créativité.

LES RITUELS MYSTIQUES EXPLORÉS

Pour la journée de demain, le festival promet encore une programmation captivante d'exploration artistique. Une conférence sur les jeux traditionnels sera tenue devant la tente saharienne. Elle sera suivie par un spectacle de rue « El Kanky wa Nahas », de la compagnie El Moudja de Mostaganem. Un voyage d'un conte à l'autre attend les visiteurs du village et amoureux de la littérature. La scène théâtrale s'animera, également, avec la pièce « Targit », présentée par la troupe théâtrale Talwit de Bejaïa. Les amateurs du 7e art, pourront assister dans la soirée, à la projection de « Omar Guetlatou », réalisé par Merzak Allouache.

Le Jeudi promet une journée riche en explorations culturelles et en échanges profonds. Une table ronde portera sur le thème des « rituels mystiques dans les différentes régions de l'Algérie », offrant un regard éclairé sur les pratiques enracinées dans la tradition, avec notamment

l'exemple captivant d'Ayerad des Beni Senous. Par la suite, la scène s'animera avec le spectacle « Garagouz », présenté par la troupe El Moudja de Mostaganem. L'expression artistique se poursuivra avec la pièce théâtrale « Tadwill n Benhanafi », de la Troupe théâtrale Leqwal de Tizi-Ouzou. Dans la soirée, le public assistera à une performance musicale qui mettra en lumière la vibrante scène artistique algérienne, capturant l'énergie et la créativité des jeunes talents.

Le lendemain, l'accent sera mis sur la montagne en tant que « source d'inspiration et de renouveau », avec la participation des associations de sports de montagne et les forestiers. Une exposition ainsi que des démonstrations des sports traditionnels algériens seront présentées par la Ligue El Haggat d'Arzew et l'Association nationale de Tiqar de Maatkas. De plus, les poètes se rassembleront pour une rencontre intitulée « Asfru am Tala » (le poème comme source).

La soirée s'animera, ensuite, avec la projection du film « Leila & les autres » de Sid Ali Mazif, suivi par une expérience musicale mêlant la liturgie algérienne aux rythmes de Lexwan et Gnawi.

Pour clôturer en beauté cette manifestation, les amoureux de la littérature auront rendez-vous, avec une lecture de « Talettat Mystères, la main du juif » par son auteur Djamel Lacey. Ensuite, les ateliers prendront vie à travers des défilés, des petites compétitions de jeux traditionnels et une kermesse animée. La soirée s'étalera avec le spectacle théâtral « Am Win Yetragun Rabbi », une production de fin d'études des étudiants de l'Institut Supérieur des Métiers des Arts du Spectacle et de l'Audiovisuel (ISMAS). L'harmonie musicale se fera entendre à travers une soirée dédiée au chant féminin. En parallèle, un programme hors scène captivera les visiteurs grâce aux activités proposées par les artistes participants et aux expositions artisanales.

Meriem Djouder

L'ALGÉRIE ORGANISE UNE FORMATION POUR 28 ÉTUDIANTS DE LA RASD

Vers la création d'un Théâtre national sahraoui

LA MINISTRE de la Culture et des Arts, Soraya Mouloudji, a été accompagnée de son homologue sahraoui, Moussa Selma, lors d'une visite aux ateliers de formation dans les métiers des arts du spectacle. Cette visite a pour but d'évaluer la progression de l'opération de formation destinée à créer un Théâtre national sahraoui de manière professionnelle, indique un communiqué du ministère de la culture.

L'Institut supérieur des métiers des arts, du spectacle et de l'audiovisuel (ISMAS) à Bordj El Kiffan a été le lieu de cette visite, avec la participation de l'ambassadeur du Sahara occidental en Algérie, Abdelkader Talab Omar. Mouloudji, a souligné que le ministère de la Culture « organise ces ateliers à travers

les différents établissements sous tutelle, en appui à la cause sahraouie ». Elle a également rappelé l'accord-cadre signé en mars dernier entre les deux ministères, visant à renforcer la coopération artistique et culturelle, notamment pour la création du Théâtre national sahraoui. Les ateliers de formation concernent 28 étudiants de la République arabe sahraouie démocratique (RASD), couvrant divers domaines théâtraux en vue de la création du théâtre national sahraoui. Mouloudji a expliqué que cette initiative vise à valoriser le patrimoine culturel sahraoui, matériel et immatériel, et à porter la voix de la cause sahraouie à l'échelle internationale. Ces ateliers aboutiront à la création d'une œuvre théâtrale réalisée par le Théâtre national

algérien (TNA) et le théâtre régional de Sidi Bel Abbès, centrale sur la juste cause du peuple sahraoui.

Le ministre sahraoui, a qualifié cette formation de « pas positif » qui contribuera à la professionnalisation du théâtre sahraoui. Il a souligné l'importance de cette initiative dans la promotion de l'identité et du patrimoine sahraoui, faisant ressortir la culture comme un puissant moyen de lutte pour défendre la cause nationale.

L'ambassadeur de la RASD en Algérie, Abdelkader Taleb Omar, a de son côté, encouragé les stagiaires à tirer profit de cette expérience de haut niveau, prodiguée par des enseignants spécialisés dans diverses disciplines théâtrales.

Meriem D.



CHAMPIONNAT ARABE DES CLUBS :

Victoire de l'ES Aïn Touta face à Al-Arabi du Koweït

LE CLUB de handball algérien de l'ES Aïn Touta s'est imposé face à Al-Arabi du Koweït sur le score de 27 à 25, (mi-temps : 15-14), en match comptant pour la 5e et dernière journée du groupe 2 du Championnat arabe des clubs, disputé lundi à Al-Qatif en Arabie saoudite. Dans l'autre rencontre du groupe 2, le Zamalek SC d'Égypte a dominé Al-Shoala du Yémen (51-14). A l'issue de cette dernière journée de la phase de poules, les handballeurs de l'ES Aïn Touta (4 pts) terminent à la quatrième place du groupe 2 et se qualifient aux quarts de finale avec un bilan de deux victoires contre Al-Shoala du Yémen (40-17) et Al-Arabi (27-25), contre deux défaites face aux Égyptiens du Zamalek SC (28-34) et les Saoudiens d'El-Houda (22-26). En quarts de finale de cette 38e édition du Championnat arabe des clubs, prévus aujourd'hui, mercredi, l'ES Aïn Touta sera opposé au leader du groupe A, composé de Madar (Arabie saoudite), Al Koweït Koweïti, Ahly Bank (Égypte), Al-Jazirah (Émirats arabes unis), et Al-Hachd Al-Riyadhi (Irak). Les demi-finales du tournoi sont programmées, vendredi 25 août, alors que la finale se disputera dimanche 27 août. Le vainqueur de ce tournoi prendra part à la prochaine édition du «Super Globe 2023» prévue en décembre prochain en Arabie saoudite. La dernière édition du Championnat arabe des clubs de handball, disputée en septembre 2022 en Tunisie, avait été remportée par l'ES Tunis devant le Zamalek SC (29-28).

MONDIAUX D'ATHLÉTISME (TRIPLE SAUT) :

L'Algérien Triki termine en 5e position

L'ALGÉRIEN YASSER Mohamed Triki a terminé sa participation aux Mondiaux d'athlétisme à Budapest, en 5e position du concours du triple saut, qui a sacré le Burkinabès Hugues Fabrice Zango du titre mondial, avec un saut à 17,64m. Triki a réalisé un saut à 17,01m, loin de sa performance obtenue lors des Jeux sportifs arabes en juillet à Alger, où il a sauté 17,30m, remportant la médaille d'or des joutes. Le podium des Mondiaux de Budapest a été complété par les deux Cubains, Lozaro Martinez (17,41m) et Cristian Nápoles (17,40m). Lors de la journée du mardi, trois athlètes algériens Slimane Moula, Djamel Sedjati, Mohamed Ali Gouaned étaient sur la ligne de départ des séries du 800 mètres, à partir de 18h20 (heure algérienne). Moula a été aligné dans la 6e des sept séries, Sedjati dans la 3e et Gouaned au départ de la 1re série. Chacune des sept séries sera composée de neuf athlètes, tous prêts pour prendre les trois premières places de leurs séries ou se positionner parmi les trois meilleurs temps de toutes les séries pour pouvoir espérer être en ligne de départ des demi-finales, prévues mercredi à 19h50 (heure algérienne).

LE SG DU COA SUR LES JO-2024 DE PARIS :

«Nous misons sur huit athlètes pour décrocher des médailles»

Le secrétaire général du Comité olympique et sportif algérien (COA) Kheireddine Barbari, a déclaré lundi qu'il misait sur huit athlètes pour remporter des médailles lors des Jeux olympiques JO-2024 à Paris (26 juillet - 11 août).

Invité du forum de la chaîne El-Hayat TV, le SG de l'instance olympique a souligné que tous les moyens nécessaires seront fournis aux sportifs algériens pour leur permettre de s'illustrer lors de ce rendez-vous olympique. «Nos prévisions sont réparties sur trois niveaux pour décrocher des médailles aux JO-2024. Le premier niveau est composé d'athlètes de l'équipe d'athlétisme, puisque nous visons à remporter une médaille au 800 m par Slimane Moula, Djamel Sedjati, ou Mohamed Ali Gouaned, en plus de Yasser Mohamed Tahar Triki dans le triple saut. Ces athlètes détiennent des performances qui leur permettent de monter sur le podium olympique. Il y a également la boxeuse Imane Khelif qui a les moyens pour devenir championne olympique», a-t-il affirmé. Et d'enchaîner : «Le deuxième niveau est composé du judoka Driss Messaoud qui vient de se distinguer au tournoi de Zagreb. Par rapport à son jeune âge (20 ans), il est en constante progression. La Fédération est en train de l'accompagner. Il se trouve actuellement en préparation au Paris SG en compagnie d'autres athlètes mondiaux de renom. Dans le troisième niveau, on retrouve le lutteur Bachir Sid Azara (5e aux JO-2020 de Tokyo) et l'haltérophile Walid Bidani, deux athlètes qui ont la qualité pour réaliser d'excellents résultats pour peu qu'ils atteignent un bon degré de préparation et qu'ils soient épargnés par les blessures». Barbari, également président de la Fédération algérienne de cyclisme (FAC), a



Kheireddine Barbari, secrétaire général du Comité olympique et sportif algérien.

souligné que le COA ambitionne de faire qualifier le maximum d'athlètes algériens à Paris. La délégation algérienne aux JO-2024 devrait être composée de 30 sportifs, selon les prévisions du COA. Interrogé sur les chances de l'Algérie aux JO 2024, Barbari s'est montré réaliste : «Nous devons être sincères avec le public sportif, l'Algérie a les moyens de remporter des médailles dans quelques disciplines seulement. On ne peut pas exiger à une fédération une médaille olympique, alors que sa discipline est absente au niveau international, ce serait illogique», tout en donnant des exemples de certains pays qui investissent dans certains sports aux dépens d'autres. Le

SG du COA a rappelé que l'Algérie a remporté un total de 17 médailles depuis l'indépendance, dont cinq en vermeil. «Nous avons nos traditions en athlétisme, en judo, et au boxe. Franchement, je m'attends à des médailles dans ces trois disciplines. Si nous décrocherons des breloques dans d'autres sports se serait une surprise». Lors des JO-2020 de Tokyo, la délégation algérienne était composée de 39 athlètes dans 14 sports, mais les résultats n'ont pas suivi, à l'exception de Yasser Mohamed Tahar Triki et Imane Khelif, 5es au classement de leur sport respectif, alors Bachir Sid Azara (24 ans) s'est contenté de la 7e place en lutte gréco-romaine.

JO-2024 / BOXE

«Nous avons reçu le feu vert pour la participation de Khelif au tournoi de qualification»

LE COMITÉ olympique international (CIO) a donné son «feu vert» pour la participation de la boxeuse algérienne Imane Khelif au tournoi de qualification aux Jeux olympiques Paris 2024, prévu du 9 au 15 septembre à Dakar (Sénégal), a annoncé lundi le secrétaire général du Comité olympique et sportif algérien (COA), Kheireddine Barbari. «Après le retour de Khelif des Mondiaux 2023 en Inde, nous avons préparé un dossier médical complet, comportant des examens effectués en Algérie et à l'étranger, que nous avons envoyé au CIO. A l'issue de cette procédure, nous avons reçu le feu vert pour la participation de Khelif au tournoi de qualification aux Jeux olympiques Paris 2024, prévu du 9 au 15 septembre à Dakar (Sénégal)», a déclaré Barbari lors du forum de la chaîne El-Hayat TV, tenu lundi à Alger. Imane Khelif avait été écartée de la finale des -66 kg des Championnats du monde féminins de boxe, disputés en mars 2023 à



New Delhi (Inde), suite à une décision du Comité exécutif de l'AIB, pour des «raisons médicales». «A présent, le plus important pour Khelif est d'être prête physiquement et psychologiquement, notamment après sa mise à l'écart lors des Mondiaux 2023. Son retour à la compétition aux Jeux arabes Algérie 2023 et le soutien qu'elle a

obtenu de la part du public algérien ont joué un rôle positif, engrangeant de la confiance en prévision du tournoi de Dakar», a assuré Barbari. Avant d'enchaîner : «Notre championne n'a jamais arrêté sa préparation sous l'égide du COA, qui a fourni tous les moyens nécessaires pour qu'elle reste au top niveau. Khelif est actuellement avec la sélection nationale qui se prépare en Italie pour le tournoi de Dakar». Le secrétaire général du Comité olympique et sportif algérien (COA), a également

indiqué qu'il misait sur huit athlètes pour remporter des médailles lors des Jeux olympiques JO-2024 à Paris (26 juillet - 11 août), dont la pugiliste Imane Khelif, soulignant que tous les moyens seront fournis aux sportifs algériens pour leur permettre de s'illustrer lors de ce rendez-vous olympique.

UNION MÉDITERRANÉENNE D'ATHLÉTISME :

L'Algérien Yacine Louaïl élu au Comité exécutif

LE PRÉSIDENT de la Fédération algérienne d'athlétisme (FAA) Yacine Louaïl, a été élu membre du Comité exécutif de l'Union méditerranéenne d'athlétisme (UMA), lors de l'assemblée générale électorale tenue lundi à Budapest (Hongrie) en marge des

Mondiaux de la discipline. Dans une déclaration publiée sur le site de l'instance fédérale, Louaïl a tenu à remercier les représentants des fédérations méditerranéennes pour leur confiance placée en sa personne, toute en rendant hommage à Laïd Bessou, membre

influent au sein de la FAA, «qui m'a accompagné à l'occasion de cette assemblée électorale, au cours de laquelle nous avons arraché un siège au niveau de l'exécutif.» Pour rappel, Yacine Louaïl avait également été élu membre du Comité exécutif de l'union arabe

depuis juin 2022, lors des élections tenues à Djeddah en Arabie saoudite. L'ancien champion d'Algérie du lancer du disque et du marteau, avait été élu président de la FAA en février 2021 pour le mandat olympique 2021-2024.

NOS CHEVALIERS DU SIFFLET À NOUVEAU AUX DEVANTS DE LA SCÈNE AFRICAINE

Second souffle pour le corps arbitral algérien

Sifflets bien en vue et cartons en main, les arbitres algériens refont surface sur la scène africaine, et reviennent en force. Confirmation, le weekend dernier et le weekend prochain à l'occasion du tour préliminaire de la CC (Coupe de la CAF) et de la CL mais aussi aux éliminatoires de la CAN, après que 4 trios d'arbitrage algériens ont été retenus par la Confédération.

Par Rabah Azizi

Les arbitres algériens, malgré les critiques parfois cinglantes dont ils font l'objet sur la scène footballistique nationale (nul n'est prophète dans son propre pays, n'est-ce pas), occupent à nouveau le devant de la scène en compétitions africaines des clubs, signant ainsi leur retour après une période relativement longue marquée par une absence de confiance de la part de la Confédération Africaine de Football (CAF), qui, pour bien des raisons, ne les favorisait pas. Alors que nos officiels nationaux avaient, à un certain moment, éprouvé les pires difficultés, ignorés même à prouver leur fiabilité, la commission spécialisée de la Confédération africaine a pris la décision d'accorder, de nouveau, son estime à quatre trios (des quatuors parfois) d'arbitrage algériens en leur confiant le rôle d'arbitrer d'importantes rencontres dans les deux compétitions phare sur le continent. Ainsi, Nabil Boukhalfa, précédé d'une bonne réputation depuis quelque temps a officié en tant qu'arbitre principal le match entre Ahli Benghazi et Enyimba F.C, dimanche dernier (20 août), à Benina, en Libye, aux côtés de ses assistants Brahim El Hamlaoui et Adel Abane, avec Lotfi Bekouassa en tant que quatrième arbitre. Pour sa part, Houssein Benyahia prendra en charge la rencontre entre le Hilal Benghazi de Libye et Kakamenga Homeboyz F.C du Kenya, qui se déroulera également à Benina, dimanche prochain, (27 août à 20h), dans le cadre du premier tour préliminaire qualificatif de la Coupe de la CAF. Il sera secondé par Mohamed Serradj et Hamza Bouzit, tandis que Gamouh Youcef officiera en tant que quatrième arbitre. Une autre affiche impliquant des arbitres algériens n'est autre que la rencontre entre la Mauritanie et le Gabon, à Nouakchott le 9 septembre à 16h, dans le cadre de la dernière journée des éliminatoires de la CAN 2023. Au cœur



Les arbitres algériens refont surface sur la scène africaine.

de cette rencontre, l'arbitre principal chargé de veiller à son bon déroulement n'est autre que le référé Ghorbal, qui n'est plus à présenter tant il figure parmi les meilleurs sifflets à l'heure actuelle en Afrique. A ses côtés, on retrouvera Gourari et Zerhouni, ainsi que leur compère Gamouh qui a l'habitude de porter le costume du quatrième arbitre. Toujours concernant la compétition africaine inter-nations sur la route de Côte d'Ivoire 2024. Un autre algérien, Lahlou Benbraham est chargé d'arbitrer la rencontre devant opposer le Nigéria à Sao Tomé et Príncipe qu'accueillera la ville nigérienne d'Uyo, le 18 septembre. A ses côtés pour l'aider dans sa mission, le trio composé de Mohamed Serradj, Brahim El-Hamlaoui et Nabil Boukhalfa. En tout, quatre équipes d'arbitrage et 16 arbitres ont été sélectionnés. La nomination et la reconnaissance dont jouissent à nouveau les

arbitres algériens dans des compétitions aussi importantes ne peuvent avoir que des répercussions positives et bénéfiques au niveau d'un corps qui, malgré de grosses polémiques en championnat national (Ligue 1 et ligue surtout), sort la tête de l'eau et impose le respect sur le continent. Un retour au premier plan et une situation nouvelle qui promettent d'apporter un avantage significatif à la corporation chez nous. A rappeler que, le fait que l'homme en noir algérien soit désormais associé à des rencontres internationales de haute importance, renforce la réputation et le professionnalisme de ce même sifflet sur la scène mondiale. Ce qui pourrait ouvrir des portes à de nouvelles opportunités, tant au niveau national qu'international. On l'espère tous à la veille du lever de rideau, dès septembre prochain, de nos compétitions où l'arbitre se retrouve souvent seul. R.A

MC ORAN

Bouakaz dirige la première séance d'entraînement d'intersaison

LE MC ORAN a effectué, lundi matin, sa première séance d'entraînement en prévision du championnat de Ligue 1 Mobilis de football 2023-2024 dont le coup d'envoi sera donné le 15 septembre, et ce, sous la direction de son entraîneur revenant, le Tunisien Mouaz Bouakaz. Cette première séance, effectuée sur l'un des terrains annexes du complexe olympique « Miloud-Hadefi », a été marquée par plusieurs absences, mais le coach tunisien a déclaré à la presse, en marge de cette séance, qu'il était dans l'obligation de lancer la préparation « en raison du retard accusé en la matière », assurant que le groupe sera complété progressivement « lors des prochaines séances ». Il a, en outre, affirmé n'avoir pas encore rencontré les responsables de la compagnie « Hyproc », nouveau propriétaire du club oranais, tout en se montrant « disposé » à accepter toutes les décisions émanant de sa part qui versent dans l'intérêt du MCO. Pour rappel, Bouakaz et les

membres de son staff technique ont été désignés, le week-end passé, par le séquestre judiciaire, chargé de la gestion de la société sportive par actions du club

depuis les dernières journées de l'exercice passé, au moment où les responsables d'Hyproc n'ont pas encore fait leur entrée en scène.



MONDIAUX D'ATHLÉTISME, BUDAPEST-2023 YASSER MOHAMED TRIKI TERMINE 5E AU TRIPLE SAUT

YASSER MOHAMED Tahar Triki termine 5e mondial, en finale du triple saut des championnats du monde d'athlétisme qui se déroulent à Budapest du 19 au 27 août. Après avoir assuré sa qualification dimanche, le triple sauteur algérien a réalisé un bond de 17.01m, ce lundi, loin du Bulgare Hugues Fabrice Zango, médaillé d'or avec 17.64, et les Cubains Lazaro Martinez (17.41m) et Cristian Napoles (17.40m). Le record personnel de Triki, pour rappel, est de 17.43m qu'il a réussi à Tokyo, lors des Jeux olympiques le 5 août 2021, en terminant 5e en finale du triple saut. Pour une première participation aux Mondiaux, le champion des derniers Jeux sportifs arabes et des Jeux Méditerranéens Oran 2022, a réussi une bonne performance !

TENNIS - CLASSEMENT MONDIAL DE LA WTA : L'ALGÉRIENNE INÈS IBBOU PERD TROIS PLACES

L'ALGÉRIENNE INÈS Ibbou a perdu trois places dans le nouveau classement mondial de la WTA, publié lundi, et occupe désormais le 585e rang, avec 69 points. Une deuxième régression consécutive pour l'ancienne championne d'Afrique junior, après celle de la semaine passée et qui lui avait coûté une chute de vingt places (582e). Une situation qui s'explique par le fait que l'ancienne sociétaire de l'Académie de Valence (Espagne) soit sans compétition depuis le 7 août courant, et son élimination précoce au Trophée Koksijde des Flandres, disputé en Belgique. Ainsi, et n'ayant récolté aucun point depuis, l'Algérienne de 24 ans s'est trouvée dans l'incapacité de conserver la 862e place, qu'elle occupait il y a un mois. Le classement mondial de la WTA est toujours dominé par la Polonaise Iga Swiatek (9955 pts), devant la Biélorusse Aryna Sabalenka (8746 pts), et l'Américaine Jessica Pegula (5945 pts).

L'AS SAINT-ETIENNE CIBLE UN FENNEC

L'AS SAINT-ÉTIENNE serait passée à l'action pour s'offrir un international algérien ! L'ASSE devrait encore animer cette fin de mercato. Après avoir décroché sa première victoire de la saison ce week-end consécutive à deux défaites, le club stéphanois, qui vise bien évidemment une remontée en Ligue 1, veut se donner les moyens de ses ambitions. Cela passe forcément par un recrutement efficace d'ici les dix prochains jours. Alors que Stéphane Diarra, Ibrahim Sissoko et Dylan Batuinsika ont déjà débarqué dans le Forez, c'est une autre pointure de Ligue 2 qui pourrait venir renforcer les rangs foréziens. En effet, selon les informations de Foot Mercato, Saint-Étienne aurait fait une offre à Kévin Guitoun-Van den Kherkof. Annoncé dans le viseur de Lens en début de mercato, l'international algérien, qui a crevé l'écran la saison dernière à Bastia, pourrait être intéressé à l'idée de franchir un nouveau cap dans sa carrière. Reste à savoir si l'ASSE sera en mesure de convaincre le Sporting de lâcher son joueur, qui a déjà délivré une passe décisive cette saison lors de la victoire corse contre Valenciennes le 12 août dernier.



Technologie :
L'informatique et
l'intelligence
ambiante
expliquée - ce
qu'elle est et ce
qu'elle va devenir.

Informatique ambiante, intelligence ambiante : tout ce que vous devez savoir sur l'essor de la technologie invisible

Qu'est-ce que l'informatique ambiante, en termes simples ?

L'objectif est de réduire les frictions liées à l'utilisation de la technologie, en permettant aux utilisateurs d'en tirer pleinement parti sans avoir à se soucier des claviers et des écrans. Au lieu de devoir interagir directement avec différents appareils informatiques pour obtenir les résultats souhaités - par exemple, utiliser son smartphone pour passer un appel et sa télécommande pour allumer la télévision - l'informatique ambiante permet à tous vos appareils de travailler ensemble de manière transparente pour répondre à vos besoins.

"Dans un monde multi-appareils, les gens ne veulent pas passer leur vie à s'embêter avec la technologie. L'informatique ambiante vous libère de la technologie pour que vous puissiez vivre votre vie tout en obtenant l'aide dont vous avez besoin", a déclaré Rick Osterloh, vice-président directeur des appareils et services de Google, lors de la conférence Google I/O 2022. "Peu importe l'appareil que vous utilisez, le contexte dans lequel vous vous trouvez, que vous parliez, tapiez ou tapotiez. La technologie dans votre vie fonctionne ensemble de manière transparente."

Pourquoi l'informatique ambiante ?

Comme l'indique la définition du mot "ambient", l'informatique ambiante désigne une technologie immergée dans votre environnement, prête à vous aider sans aucune sollicitation. Par exemple, au lieu d'avoir à baisser la température, un thermomètre intelligent peut s'adapter automatiquement en fonction des habitudes apprises. C'est de là que naît l'idée d'une "maison intelligente", qui intègre la

technologie dans chaque objet de votre maison pour optimiser la façon dont vous accomplissez vos tâches quotidiennes.

Cela ressemble beaucoup à l'Internet des objets (IoT). Mais quelle est la différence ?

Si vous pensez que l'IdO et l'informatique ambiante se ressemblent beaucoup, vous n'avez pas tort : ces deux concepts sont intimement liés. L'IdO fait référence au vaste éventail d'appareils qui se connectent à l'internet pour optimiser leurs fonctionnalités, comme les capteurs et les haut-parleurs intelligents : l'informatique ambiante s'appuie sur ces éléments.

"L'IoT constitue une base pour l'informatique ambiante, cette dernière étant davantage axée sur la manière dont les appareils et les services intelligents interagissent avec les utilisateurs", explique à Jason Low, analyste principal au cabinet d'études Canalys.

En d'autres termes, l'informatique ambiante se concentre sur l'interaction entre ces appareils une fois qu'ils sont connectés. Par exemple, une ampoule qui se connecte à une application est un appareil IoT ; cependant, c'est dans la manière dont l'ampoule recueille les données de son environnement sur vos préférences et agit en conséquence que l'informatique ambiante entre en jeu.

"L'internet des objets vit à travers des capteurs et des actionneurs intégrés dans des appareils qui interagissent avec le monde de manière physique et fonctionnelle. L'informatique ambiante est au cœur de cette communication et exploite l'environnement pour les processus et les connaissances de l'entreprise", explique le consultant Deloitte.

À quoi ressemble l'informatique ambiante aujourd'hui ?

Tout appareil ou surface d'une maison intelligente peut servir d'exemple d'informatique ambiante. Cependant, la technologie qui domine actuellement l'espace est l'assistance vocale. Les haut-parleurs intelligents comme Amazon Echo et Google Nest, et les assistants, utilisent l'intelligence artificielle pour effectuer les tâches demandées.

Pour se fondre dans l'environnement de manière plus transparente, les haut-parleurs intelligents présentent souvent des designs, des couleurs et des tailles minimalistes. Au lieu de devoir prendre l'appareil et lui ordonner de faire quelque chose, vous pouvez simplement parler à voix haute à votre entourage pour accomplir une tâche.

Le champ d'action de ces assistants vocaux ne cesse de s'étendre. À l'origine, ces assistants vocaux ne dépassaient pas le cadre de la réponse à une question sur la météo ou de la lecture d'une chanson. Maintenant, ces appareils peuvent faire autant que nettoyer votre maison, allumer les lumières et commander des articles à votre porte.

"L'informatique ambiante comporte trois pièces de puzzle : un capteur qui sert de déclencheur, un flux de données et une unité centrale qui peut traiter ces données", explique Royston Seaward, responsable du marketing et du commerce des NSE chez Deloitte.

Outre les assistants vocaux, l'informatique ambiante utilise tous les aspects de la technologie moderne, notamment l'intelligence artificielle, les capteurs, la connectivité, l'informatique en nuage, etc. Il n'est pas nécessaire de se concentrer sur des gadgets évidents - la puissance de calcul peut être dans le nuage et invisible au point d'utilisation.

Ce qui différencie l'informatique ambian-

te, ce n'est pas le matériel lui-même, mais plutôt la façon dont la technologie est programmée et utilisée.

"Nous pensons que la technologie devrait exiger moins de nous, nous faciliter la vie et s'effacer en arrière-plan lorsque nous n'en avons pas besoin.

Nous essayons de développer une technologie qui s'adapte à nous, et non l'inverse, afin que nous puissions nous concentrer davantage sur le monde réel", explique Vishal Sharma, vice-président d'Amazon Alexa AI Information. "Et les progrès dans des domaines comme les capteurs, l'intelligence artificielle, la compréhension du langage naturel et les capacités de bordure rendent cela possible."

Quels sont les autres exemples d'informatique ambiante ?

Au-delà de la maison intelligente, l'informatique ambiante peut également aider les opérations commerciales. La pandémie a changé le mode de fonctionnement des entreprises, de nombreux lieux de travail ayant encore des modèles de travail hybrides en place.

Pour atténuer le problème de la dispersion des employés, de nombreux lieux de travail ont mis en place des salles de conférence équipées d'un système de sonorisation qui capte les voix de l'autre côté de la pièce pour les appels Zoom et permet la diffusion intelligente de réunions virtuelles sur un grand écran.

Ces espaces de bureau sont un excellent exemple de la mise en œuvre de l'informatique ambiante, car la technologie de diffusion intelligente et le système sonore sont présents en permanence dans la salle de conférence, ne peuvent être vus et facilitent une activité quotidienne.

Les services de confiance, composante clé d'une stratégie de dématérialisation



Technologie : Les services de confiance offrent la capacité de sécuriser de nombreux contenus et s'inscrivent pleinement dans une stratégie de dématérialisation. De nombreux processus peuvent en bénéficier. Encore faut-il relever les défis de l'intégration et de l'interopérabilité.

Longtemps, les services de confiance sont restés cantonnés à quelques applications très limitées, des systèmes fermés qu'une organisation imposait à ses clients ou ses administrés. Depuis quelques années, leur champ d'action a explosé. Les technologies sont plus matures, plus abordables et surtout certains écueils techniques ont été résolus. C'est notamment le cas de l'interopérabilité des systèmes, un point crucial pour le succès d'un système de confiance à grande échelle. Les services de confiance permettent la création, vérification et validation

des signatures électroniques, cachets électroniques ou horodatage. Ils permettent aussi la création, vérification et validation des certificats pour l'authentification des sites Internet. Enfin, ils permettent la préservation des signatures électroniques, cachets ou certificats liés à ces services.

L'interopérabilité, le prérequis de base d'un système de confiance
La problématique de faire interagir des prestataires différents dans un processus de confiance est à peu près aussi vieille que l'invention de la signature électronique elle-même.

Les algorithmes de chiffrement, les formats des certificats et les protocoles d'échanges ont été normalisés très tôt, mais le diable est dans les détails. Il fallait pouvoir garantir l'interopérabilité technique entre les différents fournisseurs de services de confiance, mais aussi leur valeur légale dans des pays différents.

Le règlement eIDAS couvre notamment les volets juridiques et d'interopérabilité technique, ce qui permet aujourd'hui de choisir librement son prestataire de Service de Confiance

(PSCo) dans n'importe quel pays de l'Union européenne, avec la garantie que les échanges avec l'ensemble des autres prestataires qualifiés fonctionneront sans anicroche.

Le système mis en œuvre par une entreprise doit pouvoir aussi exploiter des identités numériques délivrées par FranceConnect ou ses équivalents en Europe, à l'exemple de *itsme@* en Belgique.

Des capacités d'intégration indispensables pour une dématérialisation de bout en bout

Si la technologie est mature et les systèmes interopérables, encore faut-il intégrer ses fonctionnalités au sein des processus opérationnels. Cette intégration est la condition sine-qua-non du succès de toute démarche de dématérialisation de bout en bout des processus. Qu'il s'agisse d'une signature de contrat, du reçu au moment de la réception d'une marchandise, de l'horodatage d'une transaction électronique ou de la validation de documents, il faut que ces fonctions soient intégrées de manière partielle ou totale dans les processus et applicatifs de

l'entreprise. Que la solution soit déployée sur site (on-premise) ou consommée sous forme d'application SaaS, celle-ci doit être capable de s'intégrer aux applications déjà mises en œuvre par les entreprises.

L'application du livreur doit pouvoir solliciter la plateforme de signature, le logiciel de CRM qui va générer les contrats doit lui pouvoir utiliser le cachet électronique, de même que le logiciel de gestion comptable ou le système documentaire qui ont besoin de l'horodatage. Ces intégrations sont aujourd'hui facilitées par l'approche API qui permet de créer des passerelles entre applications SaaS et systèmes de services de confiance relativement simplement.

Outre les problématiques de qualification et de certification, le choix d'un prestataire de confiance doit aussi être réalisé sur ses capacités d'interfaçage avec les systèmes les plus utilisés dans l'entreprise.

C'est uniquement comme cela que les services de confiance pourront s'immiscer dans tous les processus d'entreprise et devenir aussi naturels que leur équivalents papier.

Proton : un gestionnaire de mots de passe avec chiffrement de bout en bout

Technologie : Conçu pour protéger tous vos identifiants et détails de compte, le nouveau gestionnaire de mots de passe Proton Pass est disponible en version gratuite et payante. La société à l'origine du service de messagerie sécurisée Proton Mail a officiellement lancé son propre gestionnaire de mots de passe. Il promet de protéger non seulement vos mots de passe, mais aussi votre adresse électronique. Dévoilé mercredi après une version bêta lancée en avril, il est



accessible en tant qu'extension pour les principaux navigateurs et en tant qu'application pour iOS/iPadOS et Android.

Il fonctionne comme n'importe quel autre gestionnaire de mots de passe. Il peut générer et enregistrer des mots de passe uniques et complexes (ou phrases de passe / passkey) pour chaque connexion à un compte de site

web. Stockant le mot de passe ainsi que votre nom d'utilisateur, l'URL du site et d'autres informations, le programme applique vos informations d'identification à chaque site web, vous connectant automatiquement.

Proton se vante aussi du fait que son gestionnaire de mots de passe assure un chiffrement de bout en bout sur l'ensemble des sites. Certains gestionnaires de mots de passe ne chiffrent que le mot de passe de chaque compte enregistré et pas nécessairement le nom d'utilisateur, l'URL ou d'autres informations. Cet écueil signifie qu'un pirate ou un attaquant qui accède aux données de votre compte peut facilement voir les sites que vous visitez et les noms d'utilisateur que vous créez.

Proton Pass promet de chiffrer tous les champs de chaque connexion enregistrée

Pour mieux protéger vos comptes contre les compromissions, Proton Pass promet de chiffrer tous les champs de chaque connexion enregistrée, non seulement le mot de passe, mais aussi votre nom d'utilisateur, l'URL du site web et toute autre donnée. Pour protéger toutes vos données de connexion, Proton indique que son gestionnaire de mots de passe open-source utilise une technique puissante de *bcrypt password hashing* et une implémentation renforcée de *Secure Remote Password (SRP)* pour authentifier l'accès.

Oïmiakon, L'endroit habité le plus froid du monde



OÏMIAKON est un village russe de Sibérie orientale. C'est l'endroit habité qui enregistre les températures les plus basses dans le monde, à cause de sa situation entre deux chaînes de montagnes qui y retiennent l'air froid. Une température de -71.2°C y fut enregistrée, la plus basse jamais atteinte dans une zone habitée. La température moyenne y est de -46°C en janvier et le sol y est gelé en permanence. A titre comparatif, la température d'un congélateur est de -18°C . Il fait tellement froid à Oïmiakon que l'eau bouillante jetée en l'air se transforme en glace avant même de toucher le sol (voir la photo ci-dessus) !!

En Islande, il n'y avait pas de télévision les jeudis jusqu'en 1987 !



LA PLUPART des pays occidentaux avaient la télévision sept jours sur sept à partir des années 1950, mais pas l'Islande. En fait, jusqu'à 1966, les Islandais n'avaient pas leur propre chaîne de télévision et n'avaient accès qu'à la télévision américaine qui était diffusée à partir de la base américaine en Islande. Jusqu'en 1983, il n'y avait pas de télévision au mois de juillet, car c'était le mois des vacances où l'on passait du temps à l'extérieur, et jusqu'en 1987, il n'y avait pas de télévision les jeudis. En effet, c'est à partir du 1er octobre 1987 que les islandais ont pu bénéficier d'une programmation TV sept jours sur sept.

Un porte-avions de l'armée brésilienne a été mis en vente sur eBay !



LE HMS Vengeance a été construit pour la Royal Navy en 1945, ce porte-avions de classe Colossus a été exploité par cette dernière puis par la Royal Australian Navy pendant une courte durée, il a ensuite été acheté par la Marine brésilienne qui l'a utilisé de 1960 jusqu'à 2001 sous le nom de NAEL Minas Gerais. En 2001, il était le plus ancien porte-avions opérationnel dans le monde, en novembre de cette même année-là il a été mis hors service pour être remplacé par un nouveau porte-aéronefs.

LE SAVIEZ VOUS
J Indépendant



Et si vous dormiez au milieu des abeilles dans cette tiny house du Morbihan ?



Réveil dans le Morbihan. Dormir au milieu des abeilles ? Un projet fou, auquel Claire et Thomas Le Glatin ont réussi à donner vie en juin 2020.

Installée à Ploërdut (Morbihan), dans le Centre-Bretagne, la tiny house « Ty Gwenan » tient toutes ses promesses.

Dans la tiny house « Ty Gwenan », au hameau de Kerlio, près de Ploërdut (Morbihan), à 50 minutes de Lorient, le réveil n'est pas uniquement accompagné du chant des oiseaux ou de la lumière du jour. De légers bourdonnements, à peine perceptibles, vous rappellent la présence de vos colocataires d'une nuit... À savoir, des abeilles !

Une ruche dans le salon
Notre projet avec Thomas, mon mari apiculteur, c'était de faire dormir les



gens au milieu des abeilles, explique Claire Le Glatin, à l'origine de ce pari fou. Depuis l'ouverture en 2020, c'est toujours complet, donc je crois que c'est réussi !

La tiny house, conçue pour ressembler à une ruche kényane, de forme rectangulaire plutôt qu'hexagonale, abrite une véritable ruche, composée d'un essaim de 80 000 abeilles.

Une valeur estimée de plus de 10.000 euros: une femme trouve une perle rare de Melo en préparant à manger

LE 9 AOÛT, une modeste pêcheuse a eu un coup de chance incroyable alors qu'elle préparait à manger pour sa famille à Krabi, en Thaïlande. En découpant un escargot de mer, appelé Melo melo, elle a découvert une perle rare de la taille d'un œuf de caille. Après avoir contacté un négociant en perles, elle a appris qu'il s'agissait d'une perle de Melo, dont la valeur a été estimée à plus de 11.000 dollars, soit plus de 10.000 euros.



L'urgence de l'aquaculture responsable

Grâce à son programme de certification, l'ONG Aquaculture Stewardship Council s'engage pour une aquaculture plus responsable, au plus proche de ceux qui la font.

L'aquaculture représente aujourd'hui plus de la moitié des poissons consommés dans le monde. Elle est même considérée comme nécessaire par la FAO (Food & Agriculture Organisation) pour nourrir la population mondiale d'ici 2050. Mais ce développement exponentiel appelle à une prise de conscience et impose un mode de gestion plus durable. C'est justement l'engagement de l'ASC (Aquaculture Stewardship Council), organisation non gouvernementale qui oeuvre depuis plusieurs années pour promouvoir une autre vision de l'aquaculture et améliorer les pratiques aquacoles, notamment grâce à son programme de certification. L'objectif de l'ASC est de transformer l'aquaculture conventionnelle pour la rendre plus respectueuse de l'environnement et des droits humains en utilisant les mécanismes du marché.

La certification ASC, pour une aquaculture responsable

Lancé en 2010, le programme de certification de l'ASC vise les élevages de poissons, de crustacés, de coquillages ou d'algues. Volontaire et entièrement indépendant, il a été élaboré à l'initiative du WWF et avec l'aide de scientifiques et d'ONG pour construire une aquaculture plus responsable. Les installations certifiées répondent à un cahier des charges précis et sont auditées par des organismes certificateurs accrédités. 17 espèces sont concernées dont les bivalves (huîtres, moules, palourdes et pétoncles), les crevettes, le bar, la dorade, le maigre, les poissons plats, le saumon, et la truite d'eau douce. Car l'aquaculture se pratique bien sûr dans les océans mais aussi dans les lacs et les rivières.

Les critères évalués concernent à la fois les pratiques sociales et environnementales. Ils incluent notamment une limitation stricte (ou une interdiction pour certaines espèces) des antibiotiques, l'utilisation d'aliments plus responsables, la protection des espèces sauvages, de la qualité de l'eau et des habitats sensibles, comme les mangroves ou les herbiers de Posidonie. D'autres critères concernent la responsabilité sociale de ces installations qui s'engagent par exemple à ne pas employer d'enfants, à maintenir un



revenu décent ou à veiller à la santé des travailleurs.

La certification est obtenue pour trois ans. Trois années durant lesquelles les installations sont régulièrement auditées afin de s'assurer que les référentiels sont toujours respectés. Le consommateur qui choisit un poisson ou un crustacé certifié pense à la fois à sa santé et à l'environnement, mais montre aussi un engagement fort et un soutien précieux aux efforts consentis par les producteurs.

Des océans et des hommes

Derrière l'action de l'ASC et le programme de certification, des femmes et des hommes s'engagent au quotidien pour faire évoluer leur pratique et travailler à une aquaculture plus responsable. C'est notamment le cas de Rosie Curtis qui gère la ferme aquacole de saumons Maclean's Nose à Ardnachan, sur la côte ouest de l'Écosse. Passionnée par son travail, elle consacre beaucoup de temps à veiller à ce que ses poissons soient en bonne santé et à ce que leur bien-être soit assuré. "J'espère que dans quelques années, toute l'industrie du saumon sera certifiée auprès de l'ASC.", insiste-t-elle. Revenue vivre dans cette région reculée d'Écosse à la mort de son père, Rosie voit aussi sa ferme aquacole comme un moyen d'offrir de nouvelles perspectives aux habitants d'une communauté désertée.

Cet engagement est aussi celui de la

ferme ostréicole Favier, une entreprise familiale dont l'activité a démarré en 1980 à la Tremblade en Charente-Maritime. Certifiée ASC, la ferme respecte bien sûr des critères environnementaux et sociaux précis. "On a mis à peu près un an à monter notre dossier. Et l'obtention de la certification a été une belle reconnaissance", s'enthousiasme Dominique Favier. Respect de la faune et de la flore environnantes, absence de pesticides et de traitements chimiques, la ferme offre aujourd'hui aux consommateurs des produits naturels. Mais grâce à l'ASC, la société a également fait des découvertes. Par exemple, elle possède désormais des boudins anti-pollution à bord de son bateau afin de parer à toute éventualité en cas d'avarie et empêcher tout écoulement d'hydrocarbure. "Nous avons également impliqué nos collaborateurs dans la démarche ASC afin de les valoriser dans leur travail, notamment à travers des formations", explique Dominique Favier qui rappelle que si l'ostréiculture a longtemps été un métier d'homme, la parité est aujourd'hui de mise au sein de la ferme, aucune tâche n'étant réservée à l'un ou l'autre genre. "Je suis toujours émerveillé par ce que la nature nous donne chaque année : des produits merveilleux. L'océan doit rester vivant, avec sa faune et sa flore, il faut à tout prix le préserver", conclut-elle.

Les projets portés par l'ASC en parallèle de la certification

Outre la certification, l'ASC finance également de nombreux projets à travers le monde. C'est notamment le cas en Equateur avec le Coastal Habitat Stewardship Fund, un fonds révolutionnaire destiné à protéger les forêts de mangroves menacées par de nombreuses activités humaines, dont l'élevage de crevettes. Grâce à un système d'incitations économiques pour les communautés locales en échange de leur engagement pour la conservation, l'objectif est de limiter au maximum la destruction des mangroves. "Nous cherchons à nous assurer que l'élevage des crevettes se pratique de manière responsable, permet la conservation des habitats sensibles et soutient les communautés qui en sont dépendantes.", explique Chris Nannes, CEO de l'ASC.

Grâce au projet d'Improve Program, l'ASC accompagne également les petites fermes de crevettes qui ne pourraient pas être immédiatement certifiées dans leur démarche de durabilité ou qui ne souhaitent pas obtenir la certification mais veulent diminuer l'impact environnemental de leurs pratiques. La participation au programme permet notamment d'avoir l'appui de formateurs qualifiés par l'ASC qui apportent un soutien concret sur toutes les facettes du métier. Le producteur doit alors montrer des changements significatifs et mesurables de manière transparente, dans le respect des procédures strictes de l'ONG.

Augmentation du nombre de lacs sur Terre : bonne ou mauvaise nouvelle ?

SELON une nouvelle étude, les petits lacs de moins de 1 km² tendent à se multiplier ces dernières années. Une mauvaise nouvelle pour l'environnement, car ces derniers sont de gros générateurs de gaz à effet de serre. La Terre est envahie par les lacs et, contrairement à ce que l'on pourrait penser, ce n'est pas tout à fait une bonne nouvelle. C'est en tout cas l'avis de plusieurs chercheurs de l'université de Copenhague qui, dans une étude publiée dans la revue scientifique Nature et reprise par le Huffington Post France le lundi 5 décembre, mettent en

garde contre la multiplication de ces points d'eau de moins de 1 km², gros émetteurs de gaz à effet de serre.

Des lacs qui se multiplient

Les chercheurs sont parvenus à cette conclusion en utilisant une intelligence artificielle capable d'analyser à la volée une série d'images satellites haute résolution. Ainsi, l'IA a réussi à cartographier l'évolution de 3,4 millions de lacs depuis le début des années 1980. Selon les chercheurs, la couverture totale des lacs étudiés a augmenté de plus de 46 000 km² en 35 ans, soit la superficie du Danemark.

"Des usines à gaz à effet de serre"

Problème : les petits lacs aux eaux stagnantes sont de gros émetteurs de CO₂,

mais aussi de méthane et d'oxyde nitreux, notamment du fait des champignons et des bactéries qui s'y développent. "Les petits lacs émettent une quantité disproportionnée de gaz à effet de serre parce qu'ils accumulent généralement plus de matière organique, qui se transforme en gaz. Et aussi parce qu'ils sont souvent peu profonds. Il est donc plus facile pour les gaz d'atteindre la surface et de remonter dans l'atmosphère", explique Jing Tang, coauteur de l'étude.

"Ces lacs agissent comme des usines à gaz à effet de serre", concluent les scientifiques. Au total, les émissions de gaz à effet de serre des lacs d'eau douce sont équivalentes à 20 % de toutes les émissions mondiales de CO₂ des com-

bustibles fossiles.

L'impact des activités humaines est au cœur du problème

Mais quels facteurs expliquent la multiplication de ces petits lacs. Selon les chercheurs, deux raisons sont à l'origine de ce phénomène inquiétant. Tout d'abord, la création de "réservoirs", c'est-à-dire de lacs artificiels, générés par les activités humaines telles que l'exploitation minière. Autre raison invoquée, le changement climatique, lui aussi une conséquence des activités humaines, qui provoque la disparition des glaciers et du permafrost. Plus le climat se dérègle, plus ces couches de glace fondent, ce qui crée de nombreux lacs, notamment dans l'hémisphère nord.

Angine : virale, bactérienne, durée, symptômes, contagieux ?

Mal de gorge, fièvre, toux, douleurs lorsqu'on avale... Il s'agit peut-être d'une angine. Celle-ci peut-être bactérienne, virale, rouge ou blanche. Pour le savoir, il faut réaliser un test rapide (TROD). Quels sont les symptômes ? Est-ce contagieux ? Quelle durée ? Comment la soigner ? L'essentiel.

L'angine correspond à une inflammation des amygdales (les deux amygdales sont situées au fond de la gorge) fréquente en France. Chaque année, 9 millions d'angines sont diagnostiquées. L'angine peut être rouge ou blanche selon l'aspect et la couleur des amygdales. Elle peut être soit virale (due à un virus), soit bactérienne (due à une bactérie, le plus souvent un streptocoque). Il est important de bien faire la distinction entre l'angine virale et bactérienne lors du diagnostic car le traitement est différent. Pour cela, le médecin pratique un test de diagnostic rapide (TROD angine). Quels sont les symptômes d'une angine ? Quelle est la durée d'une angine ? Comment la soigner ? Peut-on guérir rapidement ? Quand et qui consulter ? L'essentiel à savoir.

Définition : qu'appelle-t-on une angine ?

L'angine désigne une inflammation des amygdales et du pharynx. La plupart du temps sans gravité, elle peut toucher n'importe quel individu, dès l'âge de 2 ans. Les amygdales se développent pendant la seconde année et jouent un rôle dans la lutte contre les infections. Il s'agit du premier barrage aux virus et aux bactéries. Elles sont au nombre de deux et sont localisées dans le fond de la gorge. L'angine se caractérise par des douleurs au niveau de la gorge et par de la fièvre. Elle est souvent associée à d'autres symptômes comme une toux ou des troubles digestifs.

Angine ou Covid : symptômes, Omicron, BA5, toux, savoir ?

Très fréquente en hiver, l'angine, blanche ou rouge, peut entraîner des symptômes similaires au Covid (Omicron ou BA5). Mais les deux maladies ont aussi de grosses différences. Fièvre, toux, mal de gorge... Comment savoir ce que l'on a ? Faire la différence entre les deux ? Quand consulter ?

Virale ou bactérienne : quels sont les deux types d'angine ?

Il existe deux types d'angine :

L'angine bactérienne, due à une bactérie, le plus souvent un streptocoque (streptocoque A, B).

L'angine virale, due à un virus (adénovirus, entérovirus, virus d'Epstein-Barr, virus de l'herpès...). L'angine virale est la plus fréquente : 75% des angines sont virales chez les enfants et près de 90% des angines sont virales chez les adultes.

Qu'elle soit virale ou bactérienne, l'angine peut être rouge ou blanche en fonction de la couleur des amygdales lors de l'inflammation.

Angine à streptocoque A : symptômes, c'est quoi ?

L'angine à streptocoque A dite "streptococcique" est une angine bactérienne qui peut toucher l'enfant et l'adulte. Habituellement soignée par antibio-

tiques, elle peut se compliquer quand le streptocoque se déplace ailleurs que dans la gorge. Des cas inquiétants dont 3 décès sont rapportés en France en décembre.

C'est quoi une angine blanche ?

L'angine blanche se caractérise par des amygdales recouvertes d'un enduit blanchâtre.

Angine blanche (points blancs dans la gorge) :

se soigner

L'angine blanche est également connue sous le nom d'angine érythémato-pultacée, une expression médicale qui signifie qu'en plus d'être rouge, elle s'accompagne de petits points blancs sur la surface de l'amygdale. Bactérienne, elle doit être soignée avec des antibiotiques.

C'est quoi une angine rouge ?

L'angine rouge se caractérise par des amygdales volumineuses et rouges. L'angine rouge est parfois appelée une angine érythémateuse.

Angine rouge : durée, contagion, symptômes, traitement. L'angine rouge correspond à une infection locale du pharynx qui provoque un mal de gorge aigu. Les amygdales sont de couleur rouge vif. Quelle différence avec une angine blanche ? Est-ce contagieux ? Quels symptômes typiques ? Quelle cause ? Le bon traitement ? Photo et conseils pour la soigner.

C'est quoi une angine herpétique ?

Angine herpétique : causes, durée, solutions

L'angine herpétique se présente comme une angine banale, avec l'apparition brutale sur les amygdales de vésicules, qui en se rompant, se transforment en petites ulcérations. Le traitement est uniquement de confort associant réhydratation et soins de bouche.

Il y a d'autres types d'angines :

L'angine vésiculeuse (si les amygdales présentent des vésicules)

L'angine ulcéreuse (si les amygdales présentent des ulcérations)

L'angine pseudomembraneuse (si les amygdales présentent des pseudomembranes, liquide sécrété par une muqueuse enflammée)

Quelles sont les causes d'une angine ?

► Les causes d'une angine virale est causée par un virus (adénovirus, entérovirus, virus d'Epstein-Barr, virus de l'herpès...). Elle se transmet très facilement par voie aérienne (lorsqu'une personne contaminée tousse, éternue ou postillonne) ou par contact, après avoir touché un objet manipulé par une personne malade par exemple. C'est l'angine la plus fréquente, notamment à l'âge adulte. 75 à 90% des angines sont virales chez les adultes.

► Les causes d'une angine bactérienne est causée par une bactérie de la famille des streptocoques. Elle s'avère plus fréquente chez l'enfant que chez l'adulte. En effet, 30% des angines sont bactériennes chez l'enfant, tandis que seulement 10% des angines sont bactériennes chez l'adulte.

Scarlatine : symptômes, boutons, est-elle contagieuse ?

La scarlatine (ou fièvre écarlate) est une maladie infectieuse causée par une bactérie streptocoque de groupe A qui



entraîne des symptômes comme une angine, des boutons, une langue rouge... Est-elle contagieuse ? Quel traitement ? Photo des boutons et infos.

L'angine est-elle contagieuse ?

"Les deux types d'angines (virale et bactérienne) sont contagieux, et les mesures d'hygiène classiques s'imposent pour éviter la transmission du virus ou de la bactérie", rappelle le Docteur Richard Handschuh, médecin généraliste. Parmi les conseils de prévention à avoir en tête :

se laver régulièrement les mains avec de l'eau et du savon, tousser ou éternuer dans un mouchoir à jeter ensuite ou se couvrir la bouche, surtout en présence de personnes fragiles (personnes âgées, enfants, bébé).

Quels sont les symptômes d'une angine ?

Quelle soit blanche ou rouge, l'angine entraîne :

des maux de gorge, des difficultés à déglutir, de la fièvre

une rhinite

coloration rouge des amygdales dans le cas d'une angine rouge ou amygdales recouvertes d'un enduit blanchâtre dans le cas d'une angine blanche.

parfois, des douleurs abdominales et une diarrhée (chez l'enfant)

des ulcérations des gencives et de l'intérieur des joues

Dans les cas d'une angine virale :

toux sèche enrrouement

Dans le cas d'une angine bactérienne :

un gonflement et une douleur des ganglions lymphatiques au niveau du cou absence de toux fièvre supérieur à 38°C augmentation de volume des amygdales.

Gonflement de la luette (uvulite) : symptômes, causes, que faire ?

La luette est un organe situé au fond de la gorge, à la base du voile du palais. Le gonflement de la luette peut avoir plusieurs causes : ronflement, angine, infection, herpès ou papillome... Qui et quand consulter ? Quels sont les symptômes et les traitements ? Le point avec le Dr Jean Abitbol, ORL.

Quelle est la durée d'une angine ?

"Dans les deux cas, il faut compter une dizaine de jours jusqu'à guérison complète" précise notre spécialiste.

Quand consulter en cas de symptômes évocateurs d'une angine ?

"Face aux symptômes d'une angine, il est préférable de consulter un médecin de manière à déterminer avec certitude, grâce au test, de quel type d'angine il s'agit et ainsi obtenir un traitement adapté" conseille le Docteur Handschuh. De plus, si le mal de gorge s'accompagne

d'une fièvre de plus de 38,5°C pendant plus de 24 heures, ou s'il n'y a pas de fièvre mais que la douleur persiste pendant plus de 48 h sans amélioration, la visite chez le médecin s'impose.

Comment pose-t-on le diagnostic d'une angine ?

Pour identifier clairement le type d'angine (bactérienne ou virale), il existe un test rapide d'orientation diagnostique de l'angine (TROD angine) : le médecin réalise un prélèvement des muqueuses sur le amygdales, à l'aide d'un long coton-tige. Il y ajoute ensuite quelques gouttes de réactif, qui permet en quelques minutes de déterminer si l'origine de l'angine est virale ou bactérienne. Ce test peut aussi être réalisé en pharmacie depuis 2016. Il est mis gratuitement à disposition des médecins généralistes, des pédiatres et des ORL par l'Assurance Maladie, dans l'objectif d'éviter la prescription inutile d'antibiotiques. Le prélèvement obtenu par écouvillonnage au niveau des amygdales et du pharynx est mis en contact avec les réactifs inclus dans la boîte du test. Le résultat, lu au bout de quelques minutes, devra être fourni au patient sous forme écrite.

Si le patient se présente à la pharmacie avant une consultation médicale, un test positif doit l'amener à consulter son médecin traitant.

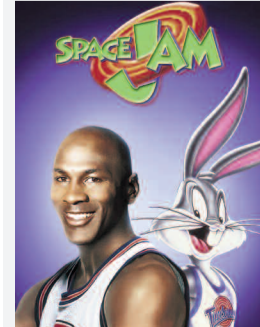
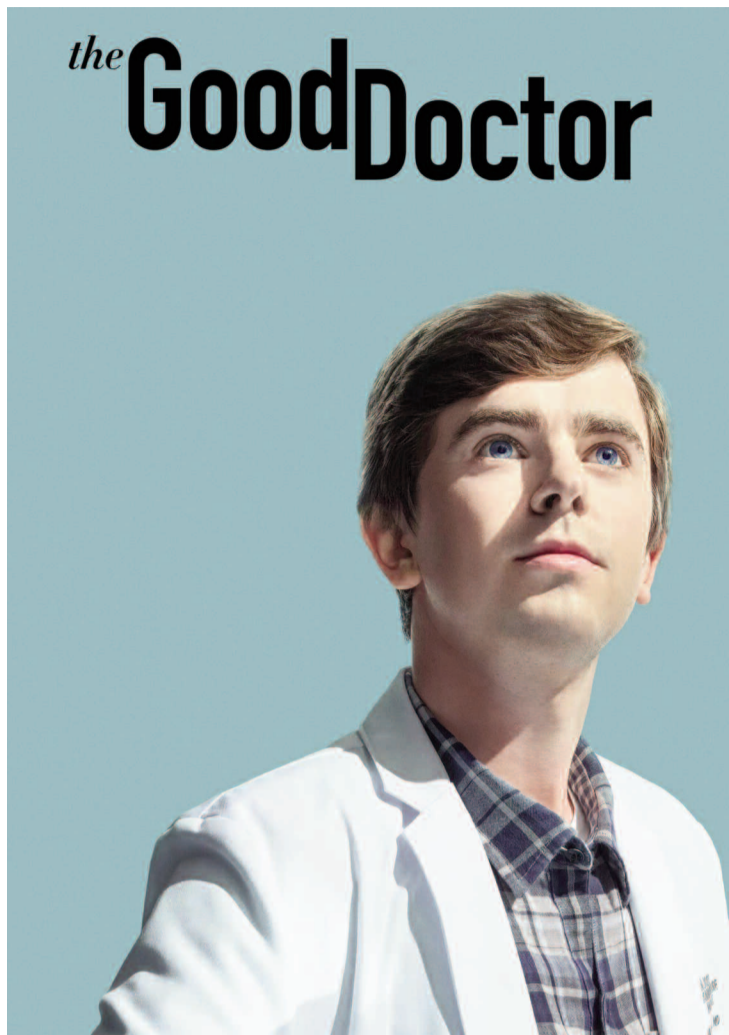
S'il se présente à la pharmacie avec une ordonnance dite "conditionnelle d'antibiotique" du médecin pour faire le test et que le test est positif, le pharmacien peut lui délivrer l'antibiotique prescrit (le pharmacien est rémunéré 6 euros pour la réalisation de ce test et 7 euros si le patient se présente à la pharmacie avec une ordonnance et que le test est négatif). Les raisons pour lesquelles l'antibiotique prescrit n'est pas dispensé devront alors être expliquées au patient.

Ces tests ne dépisteraient pas toutes les angines bactériennes. Seul un examen clinique effectué en complément par un médecin permettrait de faire le bon diagnostic.

Quel est le traitement pour guérir d'une angine ?

Dans le cas d'une angine virale, il faudra simplement faire preuve de patience, comme lors d'un rhume. Des antalgiques permettront néanmoins de soulager la douleur, notamment ressentie à la déglutition. S'il s'agit d'une angine bactérienne, un traitement antibiotique est nécessaire pour guérir rapidement. C'est le seul cas où les antibiotiques sont indiqués : ils sont inefficaces en cas d'angine virale. Au contraire, leur utilisation abusive ne ferait que renforcer la résistance des bactéries aux antibiotiques ! En outre, il ne faut pas piocher dans sa pharmacie une boîte d'antibiotiques prescrite il y a quelques mois. Les antibiotiques ne doivent jamais être pris sans prescription ! De même, l'automédication n'est jamais anodine : l'identification du type d'angine est primordiale.

"Depuis quelques années, la prise d'anti-inflammatoires est vivement déconseillée face à un tableau infectieux qui n'est pas clairement identifié. Dans le cas d'une angine bactérienne, ces médicaments peuvent s'avérer dangereux et provoquer des abcès de la gorge. En revanche, si on a la certitude que l'angine est virale, on peut donner des anti-inflammatoires stéroïdiens (type cortisone)."



télévision

PROGRAMME DU JOUR		
20h55	Série hospitalière, Etats-Unis 2022 Good Doctor	TF1
20h55	Série policière, France 2021 Les invisibles	2
20h55	Divertissement 2023 La photo parfaite	6
21h00	Cinéma Film documentaire, 2023 Slava Ukraini	CANAL+
20h55	Divertissement La grande soirée des tubes du camping à Montpellier	W9
20h55	Cinéma Film de suspense Brésil 2021 Yakuza Princess	CINE+ PREMIER
21h05	Découvertes France 2023 Ma vie en camping-car	6ter
20h55	Film policier 2022, France Maigret	CINE+ PREMIER
20h55	Série policière 2013 Mongeville	C8
20h55	Cinéma Drame 2022 Couleurs de l'incendie	CINE+ CINEMA
21h00	Cinéma Film pour la jeunesse Etats-Unis 1996 Space Jam	CINE+ FAMILY
21h20	Divertissement-humour France 2023 Le grand bêtisier de l'été	TMC

21h03 la chaine **CANAL+ SERIES**



Série dramatique Belgique, 2023
Saison 1 Episode 1/2

1985
Au début des années 1980, Marc et son ami d'enfance Franky s'engagent dans la gendarmerie. De son côté, Vicky, la soeur de Franky, est l'animatrice d'une émission de radio pirate à Bruxelles qui connaît un véritable succès auprès des étudiants. Marc débute sa carrière par une mission difficile : il doit escorter un commandant ripou pour interrogatoire. De son côté, Franky est renvoyé de la brigade motorisée pour indiscipline et placé aux cuisines.

22h40
Série humoristique Grande-Bretagne, 2023
Saison 4 Episode 5
Breeders

Paul Worsley et Ally Grant se retrouvent à élever Jim et Jackie, ainsi que Luke en conflit. Mais l'attitude de ce dernier va-t-elle être une source d'ennuis ? Ava et Holly se rapprochent et dans la foulée Ava décide de prendre un certain risque. Plus tard, Paul rencontre un vieil ami et se rend compte qu'il pourrait, après tout, être heureux.

HORAIRES DES PRIÈRES	ANNABA					CONSTANTINE					ALGER					OUARGLA					CHLEF					MOSTAGANEM					ORAN				
	Fadjr	Dohr	Agr	Maghrib	Icha	Fadjr	Dohr	Agr	Maghrib	Icha	Fadjr	Dohr	Agr	Maghrib	Icha	Fadjr	Dohr	Agr	Maghrib	Icha	Fadjr	Dohr	Agr	Maghrib	Icha	Fadjr	Dohr	Agr	Maghrib	Icha	Fadjr	Dohr	Agr	Maghrib	Icha
	04:20	12:33	16:16	19:15	20:39	04:28	12:39	16:21	19:20	20:44	04:39	12:51	16:34	19:33	20:57	04:38	12:46	16:28	19:26	20:49	04:49	12:58	16:41	19:39	21:03	04:55	13:03	16:45	19:44	21:07	04:59	13:06	16:48	19:47	21:09

LE JEUNE

N° 7670 — MERCREDI 23 AOÛT 2023

INDÉPENDANT

www.jeune-independent.net

direction@jeune-independent.net



	Maximales	Minimales
Alger	34°	22°
Oran	31°	23°
Constantine	36°	18°
Ouargla	37°	25°

47 MORTS ET 2 084 BLESSÉS EN UNE SEMAINE

Le carnage routier se poursuit

Malgré les multiples campagnes de prévention et les mesures de sécurité prises par les services sécuritaires concernés, l'hécatombe se poursuit sur les routes. Le dernier bilan hebdomadaire de la Protection civile a annoncé pas moins de 47 morts et plus de 2 000 blessés en seulement une semaine.



La situation devient de plus en plus préoccupante. Le nombre de personnes qui décèdent quotidiennement sur les routes ne cesse d'augmenter, laissant en deuil des familles entières. C'est le cas pour la semaine qui vient de s'achever. Dans 1 466 accidents de la route enregistrés durant la période allant du 13 au 19 août à travers le pays, 47 personnes ont trouvé la mort et 2 084 autres ont été blessées. Le bilan le plus lourd a été enregistré au niveau de la wilaya de Jijel, avec 5 morts et 86 blessés suite à 60 accidents de la circulation, précise le bilan de la Protection civile. Les pompiers ont effectué, durant la même période, 2 592 interventions pour l'extinction de 1 709 incendies urbains, industriels et autres, dont les plus

importants ont été enregistrés dans les wilayas d'Alger (211), Tipasa (151) et Annaba (150). Selon le même bilan, 5 035 interventions ont été effectuées pour porter secours à 410 personnes en situation de danger ainsi que 4 439 opérations diverses d'assistance ont été exécutées. Le bilan des accidents augmente à chaque saison, d'année en année. Le dernier bilan annoncé par la Gendarmerie nationale (GN) a fait état de pas moins de 623 décès et 22 736 blessés dans 1 466 accidents, au niveau national, depuis le début de la saison estivale. Un chiffre auquel s'ajoute le bilan de cette semaine. En effet, durant le premier semestre 2023, la Gendarmerie nationale a enregistré plus de 4 200 accidents de la route, dont le bilan général s'élève à 1 340

morts et 6 350 blessés à différents degrés de gravité, annonce ce corps de sécurité citant une moyenne quotidienne de 23 accidents. Le facteur humain demeure la principale cause de ces accidents avec un taux de 83 % et la plupart de ces accidents sont causés par de jeunes détenteurs de permis de conduire de moins de 5 ans. Malgré l'inconscience et l'insouciance des jeunes, qui défient les règles et mesures de sécurité, les différents services de sécurité ne baissent pas les bras et continuent de prévenir et de sensibiliser les Algériens aux risques mortels qu'ils encourent. Depuis le début du mois d'août, la GN a entamé une vaste campagne nationale de sensibilisation parallèlement à l'élaboration de plans pour réguler la circulation

sur le réseau routier et prévenir les accidents de la route. Ces campagnes sont basées sur la sensibilisation aux dangers de la vitesse excessive, des dépassements dangereux, du non-respect de la distance de sécurité, de la conduite en état de fatigue, de la circulation, de l'arrêt sur la bande d'urgence et du fait de ne pas porter de casque par les motocyclistes. Ces campagnes prévoient également la lutte contre les manœuvres dangereuses à travers la création de cellules de chasse au niveau du réseau routier et des autoroutes.

Meriem Djouder

PLUS DE 10 000 CAPSULES DE PSYCHOTROPES SAISIES À ADRAR

Un suspect arrêté, un autre recherché

UNE IMPORTANTE quantité de 10.395 capsules de psychotropes a été saisie par la brigade de recherche et d'intervention (BRI) relevant de la police judiciaire (PJ) de la sûreté de wilaya d'Adrar, a indiqué, hier, la cellule de communication et des relations publiques de ce corps constitué. La même source précise qu'une personne a été arrêtée au cours de cette opération soupçonné d'être membre actif dans un réseau criminel organisé, qui était en passe d'acheminer clandestinement une quantité importante de psychotropes, en utilisant une résidence privée pour le stockage, selon la même source. Cette opération policière a été menée suite à l'exploitation des informations ayant permis d'identifier un membre du réseau criminel et son arrestation au niveau d'un quartier de la ville d'Adrar, et la localisation de l'habitation utilisée pour le stockage de psychotropes. La perquisition de cette habitation sous la supervision du parquet, a permis la saisie de cette marchandise prohibée (10.395 capsules), d'origine étrangère, a expliqué la même source. Le mis en cause a été déféré devant le procureur de la République près le Tribunal d'Adrar pour «contrebande représentant par sa gravité une menace sur l'économie nationale et la santé publique et détention illégale, vente, stockage et transport de psychotropes dans le cadre d'un groupe criminel organisé». Les investigations se poursuivent dans cette affaire pour arrêter un autre suspect, membre du réseau criminel, après son identification par la police, a fait savoir la même source sécuritaire.

M. D.

FALSIFICATION DE DOCUMENTS ADMINISTRATIFS À TIZI-OUZOU

Trois personnes arrêtées

TROIS suspects ont été arrêtés par les éléments de la brigade économique et financière relevant du service de la police judiciaire de la sûreté de wilaya de Tizi-Ouzou, dans une affaire de falsification de documents administratifs et de voyage, a fait savoir hier, un communiqué rendu public par cette institution sécuritaire. Les suspects, arrêtés en coordination avec les services de la sûreté de daïra des Ouadhia (Sud de Tizi-Ouzou), sont tous originaires de la wilaya et âgés entre 24 et 35 ans, selon la même source. Cette opération a permis la saisie

d'appareils et matériels utilisés dans la contrefaçon, dont trois ordinateurs, deux imprimantes, un scanner et des supports électroniques, outre des dossiers et des documents administratifs falsifiés, est-il ajouté dans le même communiqué. Les trois suspects ont été déférés devant le procureur de la République près le tribunal de Draâ El Mizan, sous le chef d'inculpation de «falsification de documents officiels, et de papiers administratifs, bancaires et de voyage».

M. D.

Le général Rachid Harrat inhumé au cimetière d'El Alia

LE GÉNÉRAL Rachid Harrat, directeur général de la Sécurité des Communications et des Télécommunications à la présidence de la République, a été inhumé, hier, au cimetière d'El-Alia à Alger, a indiqué le ministère de la Défense nationale (MDN) dans un communiqué. Le défunt Rachid Harrat a été inhumé en présence d'une foule nombreuse venue lui rendre un dernier hommage. Il s'agit de nombreuses personnalités, dont le Premier ministre Aïmene Benabderrahmane, Mohamed Nadir Larbaoui, dde cabinet de la présidence de la République, Abdallah Moundji, secrétaire général de la présidence de la République, des membres du gouvernement et des conseillers auprès de la présidence de la République, du secrétaire général du ministère de la Défense nationale, d'officiers généraux du ministère de la Défense nationale et de l'État-Major de l'Armée nationale populaire, des membres de sa famille, ainsi que quelques amis et proches du défunt, est-il précisé. «Puisse Allah Le Tout-Puissant accorder au défunt Sa Sainte Miséricorde et l'accueillir en Son Vaste Paradis et prêter force et patience à sa famille. A Dieu nous appartenons, à Lui nous retournons», a conclu le MDN.

S. N.